

JOURNAL HELVETIQUE
O U
RECUEIL

DE
PIECES FUGITIVES DE LITERATURE
CHOISIE ;

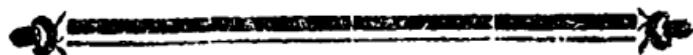
De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Pays Etrangers.

DEDIÉ AU ROI.

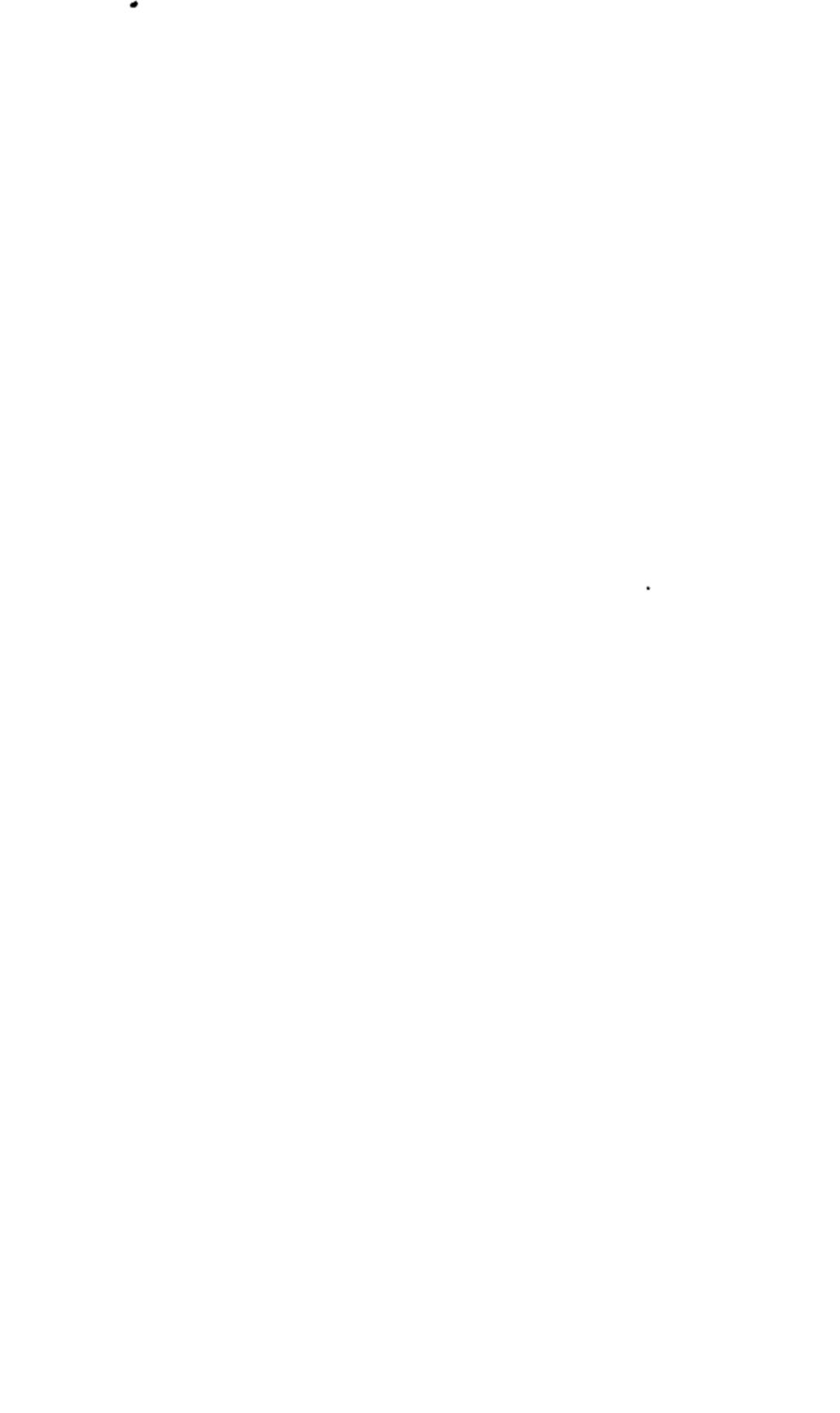
DECEMBRE 1763.



NEUCHÂTEL,
DE L'IMPRIMERIE DES EDITEURS.



MDCCLXIII.



) 567 (



JOURNAL HELVETIQUE.



DECEMBRE 1763.

R E F L E X I O N S

SUR LA MORT.

JE ne veux point, ô mort ! contre toi , de secours,
Mon œil voit , sans pâlir , s'ouvrir les noirs abîmes ;
Je ne crains point tes coups , je ne crains que les
crimes.

Il n'est point de momens , point d'heures , point de
jours

Où tu n'immoles des victimes !

Naitre , vivre , & mourir voilà donc nôtre fort !

Confondus avec les reptiles ,

Nos travaux , nos vertus , deviennent inutiles ,

Si tout également se termine à la mort.

Mais mon cœur s'ennob'it d'une noble espérance :

Oui , j'espère qu'un jour j'aurai la jouissance

Du bonheur que j'ai souhaité ;

La vie est un apprentissage ;

Ici , l'homme est en esclavage :

Dans le Ciel est la liberté.

Hé quoi ! peu de momens , peu d'heures , peu d'années ,

Termineront nos destinées !

Semblables à des fleurs qui brillent le matin ,

Mais qui , dès le soir sont fanées ,

Des mortels les courtes journées

Ont leur aurore & leur déclin !

Le moment de leur décadence

Touche à celui de leur naissance.

Ciel ! quel est nôtre aveuglement !

La vie entière est un moment ;

De la vie au trépas , il est peu de distance ;

Loin d'en user utilement ,

On en fait un amusement.

On cherche à briller dans l'Histoire ,

On grave sur l'airain le moindre événement ,

Que la vanité nous fait croire

Subsister éternellement.

Non , rien ne peut du Temps retarder le passage.

Il court d'un vol précipité ,

Se perdre dans l'Éternité :

C'est favoir le fixer qu'en faire un bon usage.

Qu'est ce que ces tombeaux , ces pompeux monu-
mens ,

Qu'on élève à nôtre mémoire ?

Un tas de poudre , & d'ossements ,

Où le luxe des morts éclipe les vivans.

Ha ! peut-on parler de la Gloire ,

Et vouloir se parer d'un frivole ornement ,

A l'aspect de nôtre néant ?

Malgré tous ses revers que la vie a de charmes !

Et qu'il est douloureux de la perdre à jamais !

Tombeaux ! vos funestes Cyprés

Sont souvent arrosés de larmes ;

Ils causent de vives alarmes ,

Retraçant en nos cœurs nos pertes , nos regrets.

Quand la mort le poursuit , hà ! que l'homme est à
plaindre ,

Lorsqu'il voit en tremblant ses funestes apprêts.

On s'instruit à ne la point craindre

En la considerant de près ;

Et pour le vrai Chrétien la vie a peu d'atraits.

Vous nous montrés l'écueil où tombent tous les
Hommes :

Pour apprendre ce que nous sommes

Laiſſons d'un monde impur les profanes chansons ,

Et n'écoutons que vos leçons.

Tombeaux ! Vous seuls pouvés apprendre ,

Le néant des grandeurs , des biens , de la beauté ;

Tous ces sujets de vanité

Ensevelis sous de la cendre ,
 Nous montrent leur fragilité ,
 Et du sort des mortels prouvent l'égalité.
 Vous, qui couronnés par la Gloire,
 Vous croiés au dessus du reste des Humains ;
 Qui pour graver vos noms au Temple de mémoire
 Vous perdés en des projets vains ;
 Dans ces os épars de vos Pères
 Venés contempler vos misères.
 Déchirés de vos propres mains
 Le funeste bandeau qui vous cache à vous même
 Votre foiblesse & vos erreurs :
 Ne rendés qu'à l'Être suprême
 Le pur hommage de vos cœurs.
 Pour apprendre à mourir , aprenons à bien vivre.
 La vie est pour nous un sommeil :
 L'ame esclave du corps est forcée à le suivre.
 La mort n'est qu'un instant , cet instant l'a délivre ,
 Et fait luire un nouveau Soleil ,
 Qui procure un heureux réveil.
 Le sépulcre lâche sa proie ;
 La frayeur de la mort nous conduit à la joie :
 De la nuit du trépas naissent les plus beaux jours ;
 L'Home fait pour le Ciel est heureux pour toujours.
 Des passions il ne craint plus l'orage.
 S'il est vrai que la mort soit pour nous un écueil ,
 Il trouve son salut dans le sein du naufrage.
 Tombeaux ! confondant nôtre orgueil ,

Vous ofrés aux mortels ce fortuné rivage ,
Séjour de la félicité ;

Ce n'est que l'incrédulité

Qui sur ce doux espoir jette un épais nuage ,
Et dérobe à nos yeux l'auguste vérité.

Le Temps , sourd à nos pleurs nous réduit en pouf-
fière ;

Nôtre œil , las de s'ouvrir , se ferme à la lumière ;
Mais fortans de l'obscurité

Le Ciel montre aux Humains la plus noble carrière,
Leur ouvrant l'immortalité.

Hà ! que cette douce espérance

Est propre à calmer nos douleurs !

Vous, que la mort d'un Fils a plongés dans les pleurs,
Vous qui d'un tendre ami , regrettés la présence ;

Que la foi vous ouvre les yeux ,

Et fasse taire la nature :

D'en écouter trop le murmure

Contre le Créateur on est séditieux.

Intrépide au milieu des vents de la tempête ,

Le Fidèle les voit élever sur sa tête

L'orage le plus furieux.

Que tous les élémens lui déclarent la guerre ,

Il ne redoute point la foudre & le tonnerre ;

Dieu tient entre ses mains son dépôt précieux ;

Celui qu'il chériffoit n'est plus sur cette Terre ;

Mais il le verra dans les Cieux.

572 JOURNAL HELVETIQUE

Ainsi qu'un Voyageur ; qui loin de sa patrie ,
Flottant sur l'Océan , à la merci des flots ,
S'il revoit le séjour où comença sa vie

Espère y trouver le repos ;

Ainsi sur cette Mer de peine & de souffrance ,
Le Juste sans cesse agité ,

Est soutenu par l'espérance

D'une heureuse immortalité :

Aux plaisirs innocens il unit la sagesse :

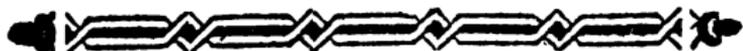
Et de son Créateur admirant la bonté ,

Espérant tout de sa tendresse ,

Sans tourner ses regards vers le monde qu'il laisse ,

Il contemple l'Eternité.





R E F L E X I O N S

*Sur l'Eternité, la Puissance de Dieu, &
sur le malheur des méchants.*

SUBLIME Eternité vaste & sombre étendue,
Abîme trop profond pour ma débile vue,
Je recule à l'aspect de ton obscurité !
Dieu, d'un voile sacré, couvre sa majesté :
L'on n'en voit qu'un rayon, mais sa bonté suprême
Montre dans les mortels l'image de lui même.
Heureux, s'ils n'en fouilloient jamais la pureté !
Le Ciel qui sur leur front imprima la noblesse,
Pour guide & pour soutien leur donna la sagesse.

Abusant de sa liberté,
L'Homme en se dégradant, tomba dans la bassesse.
Puis-je de ce sujet ébaucher le tableau ?

Esprit saint guide mon pinceau !
L'Homme voudroit en vain prolonger ses années,

Par nôtre Créateur bornées ;

Dont la suprême volonté

Règle seule nos destinées.

Le Temps d'un vol précipité,

Nous conduit à l'Eternité ;

• Tout s'engouffre, se perd dans cet abîme immense,

Dont nul ne peut sonder la sombre profondeur ;

Dont l'aspect cause la terreur ,

Que Dieu remplit par sa présence ,

Et qui nous montre sa grandeur ,

Et quelques traits de son essence.

Dans les moindres détails entre sa Providence (*) :

Il voit d'un seul regard & la Terre & les Cieux,

Invisible & présent il existe en tous lieux ,

Et tout respecte sa puissance ;

Son souffle a formé l'Univers ,

Et tiré du néant tous les Etres divers.

Aux vents impétueux il impose silence.

La nature attentive obéit à sa voix ;

Et la Terre & les Cieux fléchissent sous ses Loix ,

En lui rendant obéissance.

De la profonde nuit Dieu fit naître le jour,

A tout sa voix a donné l'être :

Il manifeste tour à tour ,

Et sa puissance & son amour.

En créant l'univers l'Eternel dit en Maître

(*) Il y a certains Philosophes , qui pour se distinguer , prétendent que Dieu n'est attentif qu'aux grandes choses ; qu'il néglige les petites , come indignes de lui , & qu'il les laisse pour ainsi dire au hazard ; come s'il y avoit quelque chose de grand ou de petit devant l'Etre suprême , & que les détails pussent le fatiguer. Fera-t-on de Dieu un Etre oisif & indolent , come le Dieu d'EPICURE.

Que la lumière soit & la lumière fut :

A peine eut-il parlé que chaque objet parut.

Et come il a tout fait lui seul peut tout conoitre.

L'Eternel peut-il cesser d'être ?

Le Créateur a-t-il pû naître ?

Il conoit & remplit le passé, l'avenir ,

Rien n'échape à son souvenir.

Des Corps qu'il a créé Dieu maintient l'harmonie

Leur ordre & leurs ressorts divers.

Ce sublime & puissant génie

Soutient , gouverne l'univers ,

Et sur tous les mortels il a les yeux ouverts.

Lui seul est l'Eternel , l'Immense.

Il est l'Être par excellence ,

Sans comencement & sans fin :

Jamais il n'éprouva ni progrès ni déclin.

Une durée successive

Seroit fragile , fugitive

Et tout objet créé peut être , ou n'être pas ;

Il naît & subit le trépas.

L'éternité n'a point d'entrée (*),

(*) On a comparé l'Eternité a un Cercle, qui n'a ni comencement ni fin , dont la circonférence est par tout , & dont le bout n'est nulle part.

C'est un cercle qu'elle décrit :

Et c'est Dieu seul qui le remplit

Mais malgré la longueur de sa circonférence.

Il occupe ce vuide immense.

Rien n'en peut borner la durée ;

Et nul ne peut la mesurer ;

Le Seigneur est constant , son décret doit durer.

A l'Eternel nul n'est semblable :

Il est unique, invariable ;

Et quel Etre peut l'ébranler ?

Son Trône est ferme inalterable !

Les siècles entassés doivent tous s'écouler ,

Come le vent emporte le nuage ,

Mais Dieu , ferme dans cet orage ,

Verra le monde entier sous ses pieds s'écrouler.

Lui qui donne à tout l'existence ,

Ne l'a-t-il pas en sa puissance ?

A le considerer nôtre Esprit se confond ;

Si Dieu n'eut pas été , rien ne seroit encore :

Tous les Etres divers , du couchant à l'aurore ,

Sa main leur dona ce qu'ils ont :

C'est Dieu qui les fit ce qu'ils sont ;

Et c'est lui seul aussi que la nature implore.

L'espace n'est qu'un point , le tems n'est qu'un moment ,

Pour l'Etre qui voit toutes choses ,

L'unique & première des causes

De la vie & du sentiment.

Sa voix fit l'univers , un mot peut le dissoudre.

Pour mettre les mortels en poudre ,

Il n'a qu'à retirer sa main ;

Le Soleil perdant sa lumière

Verra terminer sa carrière ;
 Son pouvoir juste & souverain
 Peut détruire la Terre entière.
 Tout de la foible humanité
 Nous montre la fragilité !

Le Temps come un torrent rapide
 S'engouffre dans l'Eternité ,
 En suivant la main qui le guide ,
 Et ne laisse qu'un affreux vuide :
 C'est ainsi qu'un fleuve agite
 Dans la Mer est précipité.

Tout s'enfonce , se perd dans ce profond abîme
 Le Temps lui même est sa victime.
 Avant qu'il fut un jour régnoit l'Eternité
 Son Empire est illimité.

Tout le tems écoulé , n'est qu'un point dans l'es-
 pace ,

L'avenir fuit de près le présent qu'il remplace ;
 A peine existe-t-il qu'il est déjà passé :
 Tel un flot par un flot est d'abord éfacé.

Le passé , le présent entraînent tous les Homes :
 Et nous nous n'existons qu'au moment où nous
 sommes.

Ce rapide moment peut-il être compté ?

Si Dieu nous voit dans la carrière
 C'est un éfet de sa bonté.
 Il porte par tout la lumière ;
 Sa parole est la vérité.
 Sa puissance & son équité

Sont la formidable barrière
 Qu'il oppose à l'iniquité.
 Malgré les desirs de l'impie
 Qui redoute son Dieu , même lors qu'il le nie ,
 Il existe pour le punir.
 Il lui doit, l'insensé ! son esprit & sa vie.
 Dieu lui pardone s'il expie
 Ses forfaits par son repentir.
 Le monde est gouverné par les Loix éternelles.
 Les mortels qui lui sont fidèles
 Sont heureux éternellement.
 Le crime est suivi du tourment
 Le bonheur est dans l'innocence ;
 Mais nulle paix pour le méchant :
 Il est sous un glaive tranchant ,
 Et son cœur déchiré lui dicte sa sentence.
 Dieu pèse l'Homme en sa balance :
 Et comment éviter la main qui le poursuit ,
 S'il a méprisé sa clémence ?
 La lumière du jour , & l'ombre de la nuit
 Semblent s'armer pour sa vengeance.
 Que son sort inspire d'horreur !
 Le Ciel est loin de lui , l'enfer est dans son cœur.
 Malheureux ! il ne voit nul terme à sa souffrance.
 Qu'il est fatal , grand Dieu ! d'éprouver ton pou-
 voir ,
 Et d'être consumé de l'afreux désespoir

DECÈMBRE 1763. 579

De s'être dégradé de sa noble origine !

Le méchant voit enfin ses projets confondus :

Les faux biens qu'il aimoit pour jamais sont
perdus :

Pour ceux qu'à la vertu, son Créateur destine

Le méchant, mais trop tart, fait des vœux su-
perflus.

G E N E V E .





LE VRAI TALISMAN

CHAPITRE XII.

EN faisant de pareilles réflexions, MOR-NAY arriva chez les Magistrats auxquels appartenoit la connoissance & le jugement des criminels. Je viens, leur dit-il, vous déclarer les Auteurs de cet incendie; mais avant de les nommer, j'exige que vous me montriez vos Loix; je veux connoître la peine qu'elles leur infligent, & je demande la permission de préparer votre jugement par quelques réflexions, que je crois importantes. Les Incendiaires, répondirent les Juges, doivent périr par le feu; & ce supplice n'est point trop rigoureux, pour punir un pareil crime & intimider les scélérats, qui seroient portés à le comettre. Nous punissons presque toujours de mort les sorciers, qui nuisent au bon ordre, au repos & au bonheur des Citoyens; c'est ainsi que nous tâchons de réprimer le vice, & de rendre les homes meilleurs, par l'exemple éfrayant des tourmens & de la mort.

Ces

Ces crimes, répondit MORNAY, sont en éfet énormes; mais la peine est excessive, & d'ailleurs elle ne conduit pas à son but.

MORNAY fit part alors aux Juges des réflexions de son MENTOR & de celles qu'il avoit lui-même faites dans son chemin. Il est de meilleurs moyens pour punir les coupables; infligez leur des peines à vie ou de longue durée, suivant leurs forfaits : Mettez-les hors d'état de nuire désormais à la Société; forcez les même à lui devenir utiles. Employez les, pour cet éfet, sous des gardes vigilans & assurés, à des travaux publics; non à la construction de ces machines meurtrières, de ces édifices funestes, qui ne servent qu'à féconder l'orgueil & l'ambition des Souverains & nuisent plus à l'Etat, qu'ils ne le défendent; mais, par exemple, à l'entretien & à la propreté des villes, des hôpitaux, de tous ce qui est utile aux Citoyens; à la culture des terres des Pauvres, qui manquent de moyens pour faire valoir leurs champs, ou d'autres terres comunes, cultivées pour la subsistance de tant de malheureux indigens, qui ne fau- roient gagner leur vie, & qui malgré une

pauvreté sans ressources, résistent aux tentations du vice, qui leur offre un refuge contre la misère. On peut encore en distribuer un certain nombre chez ces Artisans peu moyenés, qui ne pouvant se procurer des ouvriers, pour féconder leur activité & peut être un génie industrieux & inventif, privent la Société d'une infinité d'ouvrages & de découvertes, qui lui aporteroient des avantages considérables.

Outre cela; il faudroit tous les ans, & plus souvent même, les produire solennellement en Public, pour les doner en spectacle, & renouveler leur honte: On pourroit alors leur infliger des peines douloureuses, qui jointes à leur confusion, les forceroient au repentir & augmenteroient la force du châtiment éxemplaire, que vous voulez exposer aux yeux des personnes vicieuses, pour les intimider.

Après une longue épreuve, si quelqu'un d'eux vous convainc de son repentir & de son retour à la vertu, vous l'élargirez peu à peu, pour mieux conoitre l'usage qu'il fera de sa liberté; mais vous serez lens à la leur rendre entièrement; car il faut observer qu'il est plus facile de devenir hypocrite que vertueux, & qu'il n'est rien

de si aisé à un scélerat , que de jouer l'honnête-homme.

En même tems que vous punirez ainsi les vices, récompensez la vertu. Oposez aux peines infligées aux méchans, des récompenses décernées aux gens de bien, & ne les laissez pas gémir dans l'obscurité, dans un mépris honteux à la Société, & peut être, dans l'oppression: Oserai-je le dire; ne les opprimez pas vous même! Ne laissez pas pencher la balance, que vous tenez dans vos mains, du côté où l'entraîne le poids de l'or: Ne préférez pas le Riche au Pauvre, dans vos jugemens; & ne vendez pas la justice au plus généreux! Descendez de vos Trônes, ou devenez plutôt pauvres, en jugeant équitablement les Pauvres, que riches, en favorisant indignement les Riches: Que la vertu & les honêtes talens dans l'indigence ne soient ni oubliés, ni méprisés; que la pauvreté ne soit plus infamie: Ne souffrez jamais qu'elle soit ni injuriée, ni vexée; suspectez plutôt la conduite & les accusations du Riche, & que votre indulgence soit toujours pour le Pauvre, surtout si vous êtes convaincus, qu'il est homme de bien.

Croyez-vous, dit enfin MORNAY, que l'ame des criminels, déjà ébranlée par les peines & la honte de leurs forfaits, soit insensible aux traitemens humains & aux avantages que je vous propose de leur faire ? Est-il des homes dont l'ame fut assés dure pour ne pas pouvoir en être touchée ? Les Démons eux mêmes n'auroient ils pas des remors & ne sentiroient-ils pas l'avantage de bien faire ? Combien, peut être, de bons & utiles Citoyens faites vous périr chaque année ! Et combien ne ferez vous pas de gens de bien, si vous profitez de mes réflexions !

Les Magistrats, frappés des idées de MORNAY, déjà connu par sa sagesse & sa charité, résolurent de présenter ces réflexions au Souverain, auquel appartient le droit de changer les Loix & d'en faire de nouvelles, & qu'en attendant sa décision, ils suspendroient le jugement des criminels, que l'on eut la précaution de faire d'abord arêter, sur les indices que donna MORNAY, qui non seulement les nomma, mais de plus instruisit les Juges des motifs qui les avoient portés à cette méchanceté, & leur donna toutes les lumières nécessaires pour leur faire avouer & les convaincre de leur crime.

DECEMBRE 1763. 985

MORNAY retourna dans la maison incendiée, autant pour s'affurer de l'état des malheureux propriétaires & pourvoir à leur soulagement, que pour travailler aux intérêts de son amour, qui le rapelloit auprès de sa chère & infortunée NICETE.

(*Fin du Chapitre XII.*)





P E N S E E S

*Tirées du Traité sur le Droit de la Guerre,
par M. de WATTEL, imprimé en
1758 (*).*

L'AUTEUR définit la Guerre un état dans lequel on poursuit son droit par la force (**).

Voici ce qu'il dit sur la Question, si la Profession de Soldat mercenaire est légitime ou non, s'il est permis à des Parti-

(*) On peut encore avoir quelques Exemplaires de l'Édition originale de cet excellent Ouvrage, faite sous les yeux de l'Auteur, chez les Editeurs de ce Journal.

(**) Grotius dit, qu'il faut deux choses pour qu'une guerre soit dans les formes, selon le droit des Gens; la première qu'elle se fasse de part & d'autre par autorité du Souverain; la seconde quelle soit accompagnée de certaines formalités. La Ville de Genève, dit M. de Vattel, échappée à la fameuse escalade, fit pendre les prisonniers qu'elle avoit faits, come des voleurs qui étoient venus l'ataquer sans sujet & sans déclaration de guerre. Elle ne fut point blâmée d'une action, qui seroit détestée dans une guerre en forme.

culiers de s'engager pour de l'argent, ou pour d'autres récompenses à servir un Prince étranger dans les Guerres ?

R E P O N S E.

Ceux qui s'engagent ainsi, sans la permission expresse ou tacite de leur Souverain, pêchent contre leur devoir de Citoyens ; mais dès que le Souverain leur laisse la liberté de suivre leur inclination par les armes, ils deviennent libres à cet égard. Or il est permis à tout homme libre de se joindre à telle Société qu'il lui plaît, & d'épouser ses querelles. Il devient en quelque façon, au moins pour un tems, Citoyen de l'Etat où il prend du service ; & come pour l'ordinaire, un Officier est libre de quitter quand il le trouve à propos, & le simple Soldat au terme de son engagement, si cet Etat entreprend une guerre manifestement injuste, l'Etranger peut prendre son congé.

Le Soldat mercenaire en aprenant le métier de la guerre se sera rendu plus capable de servir sa patrie, si jamais elle a besoin de son bras. Cette dernière considération fournira la réponse à une instance que l'on fait ici. On demande, si le Souverain peut honêtement permettre à ses

Sujets de servir indistinctement des Puissances étrangères pour de l'argent? Il le peut par cette seule raison que de cette manière les Sujets vont à l'école d'un métier qu'il est utile & nécessaire de bien savoir. La tranquillité, la paix profonde dont la Suisse jouit depuis longtems, au milieu des guerres qui agitent l'Europe; ce long repos lui deviendroit funeste, si les Citoyens n'alloient dans les Pays Etrangers, se former aux opérations de la Guerre.

Ceux qui entreprennent d'engager des Soldats en Pays étranger, sans la permission du Souverain; & en général, quiconque débauche les Sujets d'autrui, viole un droit des plus sacrés du Prince & de la Nation. C'est le crime que l'on appelle *plagiat*, ou vol d'Homes. Il n'est aucun Etat policé qui ne le punisse très sévèrement. Les Enrolleurs étrangers sont pendus sans rémission & avec justice.

Les réglemens qui tendent en particulier à maintenir l'ordre dans les Troupes, & à les mettre en état de servir utilement, forment ce qu'on appelle la discipline militaire. Elle est d'une extrême importance. Les Suisses sont la première des Nations modernes qui l'ait remise en vigueur. Une bonne discipline, jointe à la valeur d'un Peuple libre, produit dès le comence-

ment de la République, ces exploits éclatans qui étonèrent toute l'Europe. MARCHIAVEL dit que les Suiffes font les Maîtres de l'Europe dans l'art de la Guerre. Les Pruffiens se distinguent aujourd'hui par une bone discipline, & un exercice excellent & affidu.

Si une guerre injuste enrichit l'Etat pour un tems, si elle recule ses frontières, elle le rend odieux aux autres Nations, & l'expose au danger d'en être acablé ; & puis, font ce toujours les richesses & l'étendue du domaine qui font le bonheur des Etats ?

Les Samnites ayant ravagé les terres des alliés de Rome, les Romains leur déclarèrent la guerre ; les Samnites éfrayés leur ofrirent une fatisfaction convenable, que les Romains refusèrent. Alors CAIUS, Général des Samnites, leur dit, puisque les Romains veulent absolument la guerre, elle devient juste pour nous par nécessité. Les armes font justes & saintes pour ceux auxquels on ne laisse d'autre ressource que les armes.

M. de VATTEL fait un tableau pathétique des horreurs de la guerre ; en voici quelques traits.

Ceux qui font toujours prêts à prendre les armes dès qu'ils espèrent y trouver quelque avantage font des injustes, des

ravisseurs ; mais ceux qui semblent se nourrir des fureurs de la guerre, qui la portent de tout côté, sans raisons ni prétextes, & même sans autre motif que leur férocité, sont des monstres indignes du nom d'Hommes. Ils doivent être regardés come les ennemis du genre humain, de même que de la Société civile. Les assassins & les incendiaires de profession ne sont pas seulement coupables envers les victimes particulières de leur brigandage, mais envers la Société humaine, dont ils sont les ennemis déclarés. Toutes les Nations sont en droit de se réunir, pour exterminer ces homes féroces.

Deux choses sont nécessaires pour rendre une Guerre juste : 1°. Un droit à faire valoir, c'est à dire que l'on soit fondé à exiger quelque chose d'une Nation. 2°. Que l'on ne puisse l'obtenir autrement que par les armes. La nécessité seule autorise à user de force. La Nature, Mère comune des Hommes, ne permet ce moyen funeste qu'à l'extrémité & au défaut de tout autre. C'est faire injure à une Nation, que d'employer contr'elle la violence, avant que de savoir si elle est disposée à rendre justice, ou à la refuser.

C'est une erreur, non moins absurde que funeste, de dire que la Guerre doit

décider les différens entre ceux qui, come les Nations, ne reconnoissent point de Juges. La victoire suit d'ordinaire la force & la prudence, plutôt que le bon droit. Ce seroit une mauvaise règle de décision ; mais c'est un moyen efficace pour contraindre celui qui se refuse aux voies de justice, & il devient juste dans les mains du Prince qui l'emploie à propos, & pour un sujet légitime.

On demande si l'on est en droit de faire la guerre à un Etat, uniquement parce qu'il devient trop puissant, & que l'on craint qu'il ne veuille & ne puisse un jour envahir & subjuguier les Etats voisins?

M. de VATTEL répond que non, lors que cet Etat ne devient puissant que par des voies justes & légitimes. Mais il est permis d'être en garde contre lui ; de prendre des précautions que la prudence suggère, come de s'unir & de faire des alliances pour se mettre en situation de réprimer son ambition. Il est permis encore de ne pas favoriser son comerce, crainte de l'enrichir à ses dépens, & d'augmenter ses forces. Si l'on n'a point reçu d'injure de cet Etat, il faudroit être fondé à s'en croire menacé, pour courrir légitimement aux armes ; & la puissance seule ne menace pas d'injure, il faut que la volonté y soit

jointe. Il est malheureux pour le genre-humain, que l'on puisse toujours supposer la volonté d'opprimer, là où se trouve le pouvoir d'opprimer impunément.

L'exemple des Romains est une bonne leçon à tous les Souverains. Si les plus puissans de ce tems là se fussent concertés pour veiller sur les entreprises de Rome, & pour mettre des bornes à ses progrès, ils ne seroient pas tombés dans la servitude. Si le Prince d'Orange, qui fut depuis Roi d'Angleterre (GUILLAUME III.) ne se fut pas opposé aux desseins de LOUIS XIV. lors qu'il fut sur le point de conquérir la Hollande en 1672, ce Monarque auroit pu soumettre toute l'Europe, qui trembloit devant lui.

Aujourd'hui, elle est moins allarmée; l'Empire n'a plus un CHARLES - QUINT, l'Espagne un PHILIPPE II, la France un LOUIS XIV, dont l'ambition a fait imaginer la *balance politique* ou *l'équilibre du pouvoir*: On entend par là, une disposition des choses, au moyen de laquelle aucune Puissance ne se trouve en état de prédominer absolument, & de faire la Loi aux autres.





R E F L E X I O N S

SUR LES LOIX.

LA meilleure défense des Magistrats , leur plus sûr rempart , ce sont les Loix.

Attaquer la Religion , c'est attaquer les les Loix & l'Etat , dont elle est le fondement & l'apui : Sans elle ses meilleurs réglemens sont sans force & sans autorité. Quiconque ne craint pas Dieu , craint peu les Magistrats ; & se flatte de pouvoir commettre le crime impunément , s'il a le crédit ou l'adresse d'é luder les Loix , ou le funeste pouvoir de s'élever au dessus d'elles & de se dérober au glaive du Législateur ou du Souverain.

On ne doit oser qu'aux bêtes féroces des barrières invincibles , & c'est par là qu'il faut les dompter : Il n'en est pas de-même des Homes intelligens & libres , auxquels il devoit suffire , pour leur faire aimer l'ordre , de le leur montrer , & de leur en faire sentir l'utilité , puisqu'il maintient le repos public , en conservant à chaque corps ses droits & ses privilèges.

Les Loix ne font bones qu'autant qu'elles font conformes à l'équité , & propres à maintenir l'ordre & la subordination dans la Société; qu'elles font convenables au caractère du Peuple pour lequel elles ont été faites , & à la situation où il se trouve.

Il n'appartient qu'au Législateur ou au Souverain d'expliquer les Loix & de leur doner la sanction; mais aucun particulier n'a le droit d'en interpréter le sens, de décider de leur application ou de leur étendue, & de doner à ses doutes l'autorité même des Loix.

On ne doit pas gouverner un Peuple accoutumé aux douceurs de la liberté, comme des sujets façonnés à la servitude & à plier sous le joug, & qui ne conoissent point de milieu entre le despotisme & une indépendance absolue. L'Angleterre a ses Loix, & la France a les siennes; il y auroit également du péril à les changer.

Une petite République ne peut se gouverner de la même manière qu'un grand Royaume. Ici la puissance du Prince suffit pour maintenir l'ordre & la subordination : Là il faut nécessairement que les Loix soient claires, d'une pratique facile & d'une utilité manifeste. Il faut que chacun trouve son bonheur en les pratiquant.

Rien ne rend les Loix plus vénérables

que leur antiquité: Rien ne prouve mieux leur utilité. Les bones Loix' ressemblent à ces titres de noblesse , dont on ne trouve point l'origine.

Il est très dangereux , dit GROTIUS , de changer les anciennes Loix sur lesquelles un Etat a roulé depuis longtems. Il faut se défier de l'impression que font quelques inconvéniens dont les Loix les plus sages ne peuvent être exemptes. Il faut bien de la prudence, de la justesse & de la pénétration pour comparer & balancer les avantages & les défauts des anciens usages avec les nouveaux qu'on veut leur substituer. Il n'y a point de forêts ou l'on ne soit plus en sureté , que dans une ville où chacun veut être le maitre, & où le Magistrat manque de pouvoir pour punir le crime, & protéger l'innocence.





HISTOIRE

De MARIE STUART, Reine d'Ecosse, Fille
de JACQUES V (*),

L'HISTOIRE n'est guères que le tableau des misères humaines, produites par les passions. En voici une preuve.

Cette Princesse infortunée éprouva tour à tour, ce que la fortune a de plus doux & de plus riant, & ce qu'elle a de plus amer & de plus funeste; élevée par son Mariage avec FRANÇOIS II. sur le Trône de France, & héritière légitime de celui d'Ecosse, elle se vit au comble des grandeurs, & s'en vit précipitée par les plus terribles revers; son histoire prouve que
le

(*) L'histoire de la Reine MARIE prouve la vérité renfermée dans ces vers-ci.

Quelque crime toujours précède les grands crimes,
Quiconque a pû franchir les bornes légitimes,
Peut violer enfin les droits les plus sacrés :
Ainsi que la vertu le crime a ses degrés.

le vrai bonheur ne se trouve pas dans les plus hautes dignités , & que l'on peut être fort malheureux avec de l'esprit, de la beauté, & une puissance presque sans bornes. La Couronne est bien chancelante, quand elle n'est pas affermie par la vertu, que l'équité n'en est pas le soutien, & que le Souverain perd l'amour de ses Sujets.

Les états sont égaux quand l'ordre & la Justice
En sont les équitables nœuds :

Le Pauvre est secouru par une main propice
Qui se plait à le rendre heureux :

A pratiquer le bien on trouve des délices ,
Et le Pauvre à son tour, consacre ses services ,
A son Bienfaiteur généreux.

Le Roi fait le bonheur d'un Peuple qui l'adore ,
Dont rien ne peut troubler la paix.

Moins grand par son pouvoir, que grand par ses
bienfaits ;

Et lorsqu'il s'étendrait du couchant à l'aurore ,
Il seroit moins heureux encore
Que par l'amour de ses Sujets.

Je ne me propose pas de faire ici l'histoire suivie de MARIE ; je n'en rapporterai que les principaux traits, tirés de l'Histoire d'Ecosse, par M. ROBERTSON, qui est curieuse & bien écrite.

MARIE, après la mort de FRANÇOIS II. son Epoux, résolut de quitter la France, & de passer en Ecoſſe, où les vœux de ſes Sujets la demandoient. Ils la reçurent avec les plus grandes démonſtrations de joie, mais ſans pompe. Acoutumée à la politeſſe & à la magnificence de la Cour de France, elle fut ſurpriſe & fachée d'une réception ſi ſimple, & qui lui parut ſi groſſière; elle étoit alors dans ſa 19me année, & dans le plus grand éclat de ſa beauté; elle aimoit à plaire & à recevoir les hommages de tous ceux qui lui faiſoient la Cour; elle ne pouvoit ſouffrir la moindre contradiction. Quoi qu'elle eût l'eſprit cultivé, qu'elle eût des conoiſſances, qu'elle ne manquat pas de fermeté, & qu'elle fut capable d'affaires, le gout des plaiſirs l'entraînoit, & la diſtraisoit de l'application qu'elle devoit à ſes devoirs & au bien de ſon Royaume, qui étoit alors déchiré par des factions d'autant plus cruelles (*) que la diverſité des Religions en

(*) L'Ecoſſe étoit alors déchirée par des factions, d'autant plus dangereuſes, que les Loix étoient ſans force, & l'autorité Royale mépriſée: La Régence étoit forcée d'acorder tout aux mutins, qui ne mettoient aucunes bornes à leurs demandes. Ce n'eſt pas en mollifiant qu'on peut calmer l'agitation d'un Peuple mutiné; les
Ecoſſois

étoit ou le prétexte ou la cause. Les Catholiques ne pouvoient tolerer les Réformés, qu'ils regardoient come des Novateurs, & les Protestans persécutés par leurs énemis, vouloient se soustraire à la dureté de leur joug, & se rendre indépendans, en étendant leur culte & leur doctrine. La Régence, foible & mal affermie, pendant le séjour de MARIE en France, n'avoit pû réunir les esprits & calmer ces divisions & ces quérelles qui jettoient le trouble dans l'Etat. La Reine, élevée dans la Religion Romaine par sa Mère, Sœur des Princes de Guise, les favorisoit ouvertement, ce qui indisposa contr'elle les Réformés, soutenus par le Comte de MURRAI son Frère naturel, qui avoit un grand crédit & un puissant parti dans la Nation, dont le Gouvernement devenu presque Aristocratique tomboit insensiblement dans l'Anarchie.

La Reine ELIZABETH, qui règnoit alors glorieusement en Angleterre, apuioit sous main la licence du Peuple, qui préféroit

Q q 2

Ecossois vouloient être libres & furent assujettis à l'Angleterre. Quand on veut être libre contre les Loix, c'est commettre un attentat contre la liberté.

son alliance à celle de la France, dont on méprisoit la foiblesse. Dans ces conjonctures facheuses & délicates, il falloit à la Reine d'Ecosse du courage pour réprimer les mutins, ou de l'adresse pour les gagner; & beaucoup de prudence pour rétablir l'ordre & l'autorité Royale; mais la jeune Reine ignoroit les mœurs, les usages & les Loix du Royaume: Elle étoit sans expérience, sans alliés & presque sans amis; elle n'avoit pour elle que sa beauté, & des qualités aimables, qui ne suffisoient pas pour la faire respecter; elle joignoit à cela un cœur tendre & sensible, un penchant invincible à l'amour, qui causa tous ses malheurs, & la précipita dans le plus affreux abîme (*). La perte de son innocence lui couta le Trône & la vie.

(*) Elle n'auroit jamais crû au commencement comettre les crimes qu'elle comit, par un excès d'amour; voici come elle parle dans une Lettre à son amant BORTHWELL, quelques jours avant la mort du Roi son Mari: Hélas! dit-elle, je n'ai jamais fait mourir persone, mais je me remets à vôtre volonté; le Roi doit prendre des remèdes; voyés s'il ne seroit pas plus sûr d'employer une Médecine.

Des graces, de l'esprit, une Courone, en voila plus qu'il n'en faut pour avoir bien des Prétendans, aussi la Reine n'en manqua-t-elle pas : Plusieurs Princes aspirèrent à une dot si considérable & au bonheur de l'épouser ; l'Archiduc CHARLES, Fils de l'Empereur FERDINAND, DON CARLOS, Fils de PHILIPPE II. Roi d'Espagne, dont la mort fut aussi tragique que celle de MARIE, & le Duc d'ANJOU se mirent sur les rangs. La Reine préféra à ces Princes le Lord DARNLEY, qui étoit l'homme de son tems le plus beau & le mieux fait ; mais la nature ne l'avoit pas si bien partagé du côté de l'esprit : Il ne l'avoit pas assez ferme pour comettre de grands crimes, mais il l'avoit aussi trop petit pour avoir de grandes vertus. MARIE ne tarda pas à s'en dégouter ; elle l'avoit épousé le 29 Juin 1565. & lui avoit doné le titre de Roi ; elle se plaignit bientôt après de son peu de reconnoissance, & du peu d'égards qu'il avoit pour elle ; cette Princesse le soutint cependant, contre le Comte de MURRAI (*), & contre

Q q 3

(*) Le Comte de MURRAI devint deux ans après Régent du Royaume, pendant la minorité de JACQUES VI. Fils de MARIE. MURRAI contribua

les ennemis de son Epoux. Elle marcha contr'eux, avec un courage étonnant, & les força à évacuer l'Ecoffe, & à se retirer en Angleterre, où ils travaillèrent à aigrir l'esprit d'ELIZABETH contre MARIE. Elle n'étoit déjà que trop indisposée contre elle, quoi qu'elles se traitassent de Sœurs dans leurs Lettres; mais elles étoient toutes les deux Reines & belles; il étoit difficile qu'elles ne fussent pas rivales & jalouses l'une de l'autre. ELIZABETH avoit sur MARIE la supériorité que donnent le pouvoir, & le génie du Gouvernement.

La Reine d'Ecoffe, après son expédition contre les rebelles, ne ménagea plus les Réformés. Elle fut soutenue par CHARLES IX. Roi de France, qui avoit juré leur ruine, & qui signala sa haine contr'eux par l'horrible journée de la ST. BARTHELEMI, dont un Ecrivain vendu à l'iniquité, a osé faire l'Apologie. C'est ici où comence l'époque des infortunes de cette Princeffe: Elle crût que son zèle pour la Religion Catholique feroit oublier, ou pardonner du moins ses galanteries, & prit pour son Secrétaire ROZIO, Musicien Piémontois, qui étoit

contribua beaucoup aux malheurs de cette Princeffe, qui étoit sa Sœur.

devenu son Amant. Le Roi ayant fû ce comerce criminel réfolut de le punir, & le fit tuer dans la chambre de la Reine, & prefque entre fes bras. Elle étoit alors enceinte; fes prières & fes larmes ne purent empêcher cette barbare exécution, qu'elle fit ferment de venger par la mort du Roi: Elle fut aidée dans cet afreux deffein par le Comte de BOTHWELL, qui remplaça dans fon cœur DARNLEY, & ROZIO. Ce nouvel Amant entra dans la vengeance & dans le complot de la Reine, pour en profiter, & remplir la place du Roi, qu'il fit périr à Edimbourg, en faifant fauter avec de la poudre la maifon qu'il occupoit. La mort funefte de ce Prince caufa une indignation générale contre les meurtriers; on n'épargna pas la réputation & l'honneur de la Reine, qui fut juftement foupçonnée d'avoir part à cet homicide, quoi qu'elle s'en défendit beaucoup; mais elle fe démentit elle même par le foin qu'elle prit qu'on ne procédât pas contre BOTHWELL, & par la foibleffe qu'elle eût de fe laiffer enlever par ce coupable Seigneur, & de l'époufer aux yeux de la Nation, juftement irritée. Les Nobles & le Peuple fe foulèverent; MARIE fut forcée de fe mettre entre leurs mains, & BOTHWELL

réduit à prendre la fuite, finit misérablement ses jours en Norwege, dans une prison, où il languit pendant dix ans. Les Nobles renfermèrent la Reine, & la forcèrent à résigner la Courone à son Fils, qu'on proclama Roi en 1567. L'on établit le Comte de MURRAI pour Régent pendant la minorité de ce Prince.

MARIE s'étant sauvée de sa prison, leva une Armée qui fut dissipée par le Régent : Elle chercha un azile en Angleterre, où elle se retira, se flattant d'obtenir la protection de la Reine ELIZABETH, & de rentrer dans son Royaume avec son secours : Mais sa retraite lui devint funeste; la Reine d'Angleterre la haïssoit & la craignoit, come son héritière & come une Princesse, qui par ses insinuations & ses intrigues (*) pouvoit ébranler son Trône. Pour empêcher qu'elle ne cabalat contr'elle, & pour lui faire rendre compte de sa conduite, elle la fit confiner en prison, où elle fut

(*) Le Duc de NORFOLK fit de vains efforts pour sauver MARIE, qu'il espéroit d'épouser, en faisant rompre son mariage avec BOTHWELL. Mais ses menées furent découvertes, ELIZABETH lui pardona; mais ayant continué ses intrigues il fut pris, son procès lui fut fait, & il fut condamné à mort.

acusée du meurtre du Roi d'Ecoffe, & de plusieurs complots contre la Reine ELIZABETH. Après 19 ans de captivité, elle lui fit faire son procès & la fit condanner à perdre la tête le 8. Février 1587. (*) elle aprit sa sentence sans marquer aucune surprise, ni aucune foiblesse, & plaça elle même sa tête sur le billot où elle fut tranchée; MARIE étoit alors âgée de 44 ans.

On plaignit la triste destinée de cette malheureuse Princesse, & l'on taxa ELIZABETH de cruauté; il est certain quelle l'immola à sa vengeance. On dit qu'elle versa des larmes lorsqu'elle aprit sa mort; mais quelqu'un a dit qu'il étoit doux de pleurer son énnemi, quand il n'est plus.

La conduite & les mœurs de MARIE ternirent sa mémoire, & firent justement soupçonner sa vertu; mais elle se défendit constamment d'être entrée dans aucun complot contre la Reine d'Angleterre; elle pria même sur l'échafaut pour sa vie & pour sa prospérité, ce qui atendrit tous les Spectateurs, même ceux qui n'étoient pas persuadés de son innocéce.

(*) ELIZABETH n'étoit pas sans inquiétude sur les suites de la mort de MARIE; elle desiroit de ne pas la faire exécuter en public, & de la faire mourir secrettement; mais personne ne voulut lui prêter son Ministère.

Une des principales causes de son fort funeste, furent des écrits & des libelles qu'on publia contre elle, qui animèrent & soulevèrent ses Sujets; ces libelles ont beaucoup contribué aux révolutions qui ont déchiré l'Angleterre, & dont CHARLES I. petit Fils de MARIE, fut enfin la victime. Les soupçons & les calomnies qu'on répand contre le Souverain, ou contre les Magistrats, ne sont que trop facilement adoptés par un Peuple crédule, jaloux & presque toujours mécontent de l'autorité la plus légitime. Quand les Loix ne sont plus écoutées, il n'y a aucun frein qui nous arrête; chacun veut faire prévaloir son opinion sur celle des autres; les divisions & les querelles s'augmentent & se perpétuent: On déclame contre les Infracteurs des Loix, en les violant soi même: On ouvre la porte à l'Anarchie; l'Etat déchiré par des factions, & n'ayant plus de point fixe, chancelle & tombe bientôt. Pour réformer de petits abus, on en introduit de plus grands; sous prétexte d'une plus grande liberté, on détruit la liberté même.





LES AMANS VERTUEUX.

EMILIE avoit reçu des mains de la nature l'heureux assemblage des graces du corps & de l'esprit. Née sous un Ciel favorable & dans une patrie libre de vains préjugés, elle fit bientôt les délices de ses parens & l'espérance flatteuse d'une illustre maison. Le Marquis d'HAUTERIVE, son Père, étoit un riche Seigneur. Privé par la mort, depuis plusieurs années, d'une Epouse tendrement aimée & dont le souvenir lui étoit encore cher, il s'étoit retiré dans une campagne agréablement située: Il y avoit toujours une compagnie d'élite, gens instruits, sages, vertueux & capables de doner de bons exemples. Tout étoit simple dans ses appartemens. Des livres bien choisis en faisoient l'ornement principal. Sa table étoit frugale; on y parloit quelquefois des matières de Religion, quelquefois de l'histoire de la nation, des Annales des anciens, des mœurs & des usages des modernes.

Telle fut l'école de la jeune EMILIE. Son esprit s'acoutuma insensiblement aux

grandes choses. Elle aimoit la lecture , mais elle dédaignoit ces brochures frivoles , qui présentent leur poison dans une coupe ornée de fleurs, ces Romans dangereux , où les plus tendres passions , peintes avec trop d'art , ne sont blâmées par l'Ecrivain , que pour être plus sûrement goûtées par le Lecteur.

Cependant Melle d'HAUTERIVE avoit un cœur susceptible d'une tendre affection ; mais elle vouloit trouver un home qui lui témoignat son amour avec une naturelle simplicité ; qui par moins d'affectation , lui prouvat plus de franchise. Elle exigeoit un cœur porté à la vertu & uniquement conduit par le sentiment.

Dans un château non éloigné résidoit un jeune gentilhome , dont le mérite personnel faisoit l'admiration de toute la Province. En entrant dans le monde , il avoit senti le ridicule de cette étourderie bruyante , affectée par la plûpart des jeunes gens de sa qualité ; & prévenu heureusement contre la vie désœuvrée , dont il les vit s'ocuper , il avoit évité d'y doner ; sans paroître les condamner. Tandis que la toilette , la table , les visites , les ruelles & le jeu partageoient leur journée , il passoit la matinée dans son cabinet , au milieu de ses livres , ou avec quelques

persones, dont la conversation pouvoit l'instruire mieux que la lecture. Lorsqu'il assistoit aux spectacles, il en prenoit le divertissement avec cette modération, qui accompagne toujours le gout & le discernement. Il se rendoit ensuite à quelque une des plus brillantes assemblées, autant pour éviter une singularité, qui l'auroit rendu odieux, que pour se former de plus en plus à la complaisance & à la politesse, qui en étoient l'ame. Il étoit supérieur par son esprit, & par l'usage qu'il en faisoit, à ceux que la naissance rendoit ses égaux; & il se faisoit distinguer d'eux avantageusement, par sa bonne mine autant que par ses graces naturelles & acquises. Maître d'un revenu très considérable, par la mort de ses parens, il recherchoit avec empressement le mérite & la vertu dans l'indigence & l'infortune.

Le Vicomte de MONTMARSAN, car c'est ainsi que se nommoit le jeune gentilhomme dont il est ici question, en qualité de voisin faisoit de fréquentes visites au Marquis d'HAUTERIVE; la bonne compagnie qu'il étoit assuré de trouver, la liberté honête & décente qu'il voioit régner dans sa maison, l'avoient porté à lui donner la préférence sur tous les Seigneurs du voisinage, chez lesquels il n'avoit remar-

qué qu'une confusion continuelle, un cérémonial ennuyeux & des occupations futiles, peu dignes d'un être pensant. Les qualités heureuses du Vicomte de MONTMARSAN le faisoient également chérir du Marquis d'HAUTERIVE & des personnes choisies qu'il prenoit plaisir de rassembler chez lui. C'est ainsi que les gens vertueux se plaisent réciproquement, & qu'étant portés les uns vers les autres, par une pente naturelle, il se forme entre eux une union cimentée par l'amour même de la vertu.

Les attraits extérieurs d'ÉMILIE avoient déjà produit quelque sensation dans le cœur du Vicomte; mais sa vertu, les graces qui brilloient dans toutes ses paroles & dans toutes ses actions, la beauté de son ame le rendirent l'homme du monde le plus amoureux. La connoissance du mérite du Vicomte fit le même effet sur Melle d'HAUTERIVE: Elle ne pût voir sans émotion ce jeune Gentilhomme. Sa sensibilité, qui s'étoit amusée jusqu'alors sur toutes les choses qui l'enviroñoient, trouvant dans le Vicomte un objet digne de l'intéresser, elle y fixa toute son affection.

D'abord elle le sépara de la foule de ces adorateurs importuns & intéressés, que lui atiroient de tous les côtés, sa beauté &

l'espérance d'une dot considérable. Elle se le peignit avec complaisance exempt de leurs défauts; elle souhaita intérieurement, que les apas dont on la flatoit, fissent impression sur lui. Ses vœux avoient été prévenus; le Vicomte ne tarda pas à lui faire conoitre, qu'il l'aimoit avec la plus vive ardeur. La réponse qu'elle fit à sa déclaration mérite d'être rendue toute entière à cause de sa singularité.

„ Vous nommés sans doute amour ,
 „ lui dit elle avec un fourir charmant, ce
 „ qui n'est qu'un éfet de vôtre gout pour
 „ la nouveauté. Je ne veux point l'a-
 „ profondir maintenant; c'est à vous de
 „ fixer mon jugement. Je vous avoue-
 „ rai, avec une ingénuité, qui me fera
 „ peut-être tort dans vôtre esprit, si
 „ vous n'êtes pas tel que je vous crois,
 „ que je suis contente de vous avoir plû.
 „ Mais si jamais je trouve à réformer l'i-
 „ dée que j'ai conçue de vous, n'espérés
 „ pas que j'acorde jamais rien à mon in-
 „ clination. Je ne vous saurai pas mau-
 „ vais gré de porter vôtre cœur à une
 „ persone plus vertueuse que moi; ne
 „ vous plaignés pas si je dispose du mien
 „ en faveur de quelqu'un que je vous re-
 „ conoitrai supérieur en vertu.

Le Vicomte de MONTMARSAN plein d'ad-

miration & de joie, s'attacha à devenir tel qu'EMILIE fut obligée d'être constante pour lui. Il s'appliqua avec une nouvelle ardeur à acquérir les connoissances propres à le distinguer. Son humanité, sa générosité, sa capacité & sa modestie devinrent également célèbres. Melle d'HAUTERIVE le récompensoit abondamment de ce qu'il lui en coutoit pour lui plaire: Des louanges, fondées sur la vérité & assaisonnées des graces que leur peut donner une belle bouche, alloient porter au cœur du tendre Vicomte la joie & la satisfaction. Il lisoit dans les yeux de sa belle maitresse combien il lui étoit cher; il parloit de son amour; il en peignoit l'ardeur. EMILIE l'écoutoit avec plaisir; lui juroit un parfait retour, & l'animoit à ne lui pas faire regretter de s'être engagée. Dans les épanchemens, dont un véritable amour peut seul connoître & sentir la douceur, ils se développoient l'un à l'autre les replis les plus cachés de leurs ames. Le Vicomte quitoit EMILIE avec douleur. EMILIE ne voioit pas sans chagrin le Vicomte s'éloigner. Ils se séparoient avec l'impatience de se revoir.

Ces deux amans jouissoient, toujours avec un nouveau plaisir, de la douce
 satisfaction

satisfaction de se réitérer les protestations: les plus tendres de leur amour, lors qu'une guerre nouvellement allumée & des ordres de la Cour obligèrent le Vicomte de MONTMARSAN à aller se mettre à la tête d'un Régiment de Cavalerie, dont un de ses Oncles lui avoit fait obtenir le commandement depuis peu de tems. Il fut chez EMILIE gémir avec elle de la dure nécessité qui les alloit séparer. Mais quand il fut à ses piés, il n'osa lui faire voir toute sa douleur. La fermeté de cette aimable Fille lui imposa silence; il craignit de lui déplaire, & d'encourir sa disgrâce, en lui montrant de la foiblesse. EMILIE conut combien il se faisoit violence, & elle lui en fût gré.

Le Vicomte de MONTMARSAN n'eût pas été un mois éloigné de Melle d'HAUTE-RIVE, qu'il se laissa emporter au desir de la revoir. Il se déroba secrettement de l'armée, & à l'aide des relais, qu'il avoit fait disposer sur la route, il fut arrivé à la ville la plus voisine de son château; avant qu'on se fut aperçû au camp de sa disparition. Descendu chez un de ses anciens domestiques, il s'y déguisa en Payfan, afin de n'être pas reconnu; & gou-

tant d'avance le plaisir d'être aux pieds de sa chère maitresse, il vola chez elle.

Melle d'HAUTERIVE étoit par hazard sur son balcon, lorsque le Vicomte traversoit la Cour. Malgré son déguisement elle le reconut. Livrée toute entière au dépit de le voir manquer à sa gloire & à son devoir, elle défendit de lui annoncer que ce fut qui se présentat, & courut s'enfermer dans son cabinet. Après avoir donné quelques larmes à la chute de son amant, elle pensa à lui aider à s'en relever. Pour cet effet elle lui écrivit ce billet.

EMILIE D'HAUTERIVE AU PAYSAN.

» **L'**AMI, je fais que tu dois être in-
 » cessamment à l'armée. Vois-y le Vi-
 » comte de MONTMARSAN de ma part, &
 » dis lui que je le prie de se souvenir à
 » quelles conditions on retient le cœur
 » d'EMILIE.

Le Vicomte confus à la lecture de ce peu de mots, n'osa pas interroger la personne qui les lui remit. Il retourna chez son domestique: Il y reprit ses habits; & partagé entre l'admiration, la douleur & la crainte, il fit, pour se rendre à l'armée

autant de diligence, qu'il en avoit fait pour s'en éloigner.

Atentif à réparer la faute qu'il avoit comise, il se comporta le reste de la campagne avec tant d'ardeur, de bravoure, & de capacité, qu'il mérita d'être promu à un grade supérieur, avec de grands éloges, que le Roi, qui comandoit en personne, lui dona à la tête de l'armée. Melle d'HAUTERIVE lui écrivit une Lettre de félicitation, où, ne lui parlant pas de son écart, elle lui fit conoitre qu'elle le lui avoit pardonné. Dès que l'armée fut séparée, le Vicomt transporté de joie vola aux pieds de sa charmante maitresse, & plein d'amour & d'estime pour sa vertu & pour la noblesse de ses sentimens, il la pria de couronner sa flame en devenant son épouse. EMILIE, qui ne respiroit que pour son amant, assurée de sa sincérité, n'hésita pas à répondre d'une manière favorable à ses desirs; mais en même tems elle soumit à la décision du Marquis son Père le choix qu'elle faisoit elle même, sans sa participation, d'un Epoux dans la personne du Vicomte.

„ La tendre affection, lui dit Melle
 „ d'HAUTERIVE, que vous m'avez témoi-
 „ gnée jusqu'à présent; vôtre fidélité

» pour moi, mais plus encore les quali-
» tés heureuses que j'ai remarquées en
» vous, me portent à me décider en vô-
» tre faveur; dans cette occasion j'enfreins
» les règles prescrites par le respect &
» l'obéissance. Vous n'avez encore fait
» aucune demande à mon Père, & ce-
» pendant je viens de m'engager à m'u-
» nir à vous par les liens du mariage. Je
» ne consulte que les mouvemens de mon
» cœur. Cependant soyés persuadé que je
» suis décidée à sacrifier ma propre satis-
» faction au respect, à la reconnoissance &
» à la soumission que je dois à un Père
» dont je suis tendrement chérie. Si j'a-
» gissois d'une manière contrainte à ces de-
» voirs, vous me trouveriés vous même
» peu digne de vous; peut-être devien-
» drois-je à vos yeux un objet odieux
» pour toujours. Je vous ai déjà dit que
» vôtre cœur m'étoit cher, & que je me
» félicitois moi même du bonheur de l'o-
» cuper. Vos vertus ont fait impression
» sur moi; elles ont produit le même
» effet sur M. d'HAUTERIVE. Je ne doute
» pas que vous connoissant tel que vous
» êtes, & que m'aimant autant qu'il m'ai-
» me, il ne consente avec plaisir à me
» voir devenir vôtre Epouse. Les éloges
» que je lui ai entendu faire fréquemment

» de la régularité de vôtre conduite &
 » de vôtre mérite personel, me présagent
 » une déciſion favorable à la demande que
 » vous lui ferés de ma main.

Le Vicomte fut ravi d'admiration & de plaisir à ces paroles de la belle EMILIE : Il ne pouvoit contenir ſa joie & ſa reconnaissance ; il les faiſoit éclater par ces tranſports pleins de vivacité, que l'ame ſeule peut ſentir & que l'amour ſeul peut exprimer.

Il fut convenu entre ces deux amans, que le Vicomte iroit ſur le champ faire la demande d'EMILIE au Marquis d'HAUTERIVE ſon Père. Il ſe diſpoſoit déjà à paſſer dans ſon appartement, lorſqu'il aprit par un domeſtique, qu'il étoit monté en caroſſe pour aller reſpirer la fraicheur du matin dans un petit bois éloigné d'un quart de lieu. Le Vicomte propoſa à Melle d'HAUTERIVE d'aller le joindre & de partager avec lui les agrémens de la promenade. Elle y conſentit. Les gens & la voiture du Vicomte étoient à la porte: Come ils s'avançoient pour y entrer, ils virent arriver un des domeſtiques du Marquis, qui, la triſteſſe peinte ſur le viſage & les yeux baignés de larmes, avoit acouru avec emprefſement chercher du ſe-

cours pour son maître , qu'il anonçoit être sur le point d'expirer.

Une nouvelle aussi facheuse répandit la consternation dans le cœur des deux amans. Mais concentrant en eux mêmes toute leur affliction & craignant de se rendre coupables par le plus léger retard, ils se firent conduire avec la plus grande diligence à l'endroit que le domestique leur avoit désigné, & dont ils avoient eü soin de s'informer, avant que de partir.

A leur arrivée sur les lieux, le spectacle le plus affigeant frapa leurs yeux. Le Père d'EMILIE nageoit dans un ruisseau de sang & ne denoit plus que des marques de vie bien incertaines. Les meurtrissures dont il étoit couvert, le sang qu'il avoit perdu, demandoient de prompts secours.

Le cocher, peu prudent, étoit la cause de ce triste événement. Il avoit atelé au carrosse du Marquis deux jeunes chevaux nouvellement achetés & trop fougueux. Ces animaux peu acoutumés au travail, avoient emporté la voiture avec une vitesse incroyable, au travers des champs & des bois, malgré les efforts du conducteur, & après une course rapide, ils étoient venus se précipiter dans un large creux, dont le fond étoit hérissé d'une grande quantité

de rochers pointus. C'est là ou le Marquis fut trouvé.

Il est aisé de se représenter toute l'étendue de la douleur que cette vue répandit dans l'âme d'EMILIE & du Vicomte. Ils partageoient également l'affliction que leur cauloit un désastre aussi imprévu ; elle prenoit sa source dans le cœur du Vicomte, de la bonté de son caractère & de l'attachement qu'il avoit voué au Marquis ; & elle étoit dans cœur d'EMILIE l'effet de la tendresse la plus vive & la plus sincère.

Sans se livrer aux gémissemens & aux lamentations, qui sont ordinairement les foibles ressources des personnes acablées par la douleur, ils se hâtèrent de faire transporter au château le blessé. Un Chirurgien du voisinage, habile dans son art, fut appelé pour le panser ; mais ses médicamens & ses soins devinrent inutiles ; le Marquis d'HAUTERIVE expira quelques heures après son arrivée. Une mort aussi subite porta le dernier coup dans l'âme d'EMILIE : Elle perdit tout sentiment ; ses yeux se fermèrent ; une pâleur mortelle couvrit son beau visage. Malgré les soins pressés du Vicomte, du Chirurgien & les domestiques, elle ne revint à elle qu'après un long évanouissement, qui avoit

doné les appréhensions les plus cruelles pour sa vie. La douleur dont le Vicomte étoit pénétré restoit muette; elle étoit d'autant plus grande, qu'il la renfermoit en lui même, sans s'abandoner à ces démonstrations extérieures, qui sont toujours inutiles, & qui paroissent quelquefois suspects. Il déplorait intérieurement la mort funeste du Marquis, & la perte que faisoit EMILIE, du plus vertueux des Pères.

Le Baron de BEAUVERT, Oncle de Melle d'HAUTERIVE du côté paternel à la mode de Bretagne, fit rendre les derniers devoirs à l'infortuné Marquis. Come il ne se trouvoit pas de parent plus proche que lui, les Loix du Pays le déclarèrent Tuteur d'EMILIE. Des circonstances aussi facheuses retardèrent les espérances duendre Vicomte. Il confia au tems le bin d'adoucir les chagrins de sa maitresse ali-gée, & à l'amour, le succès de ses ce-firs. Cependant il lui faisoit des visites aussi fréquentes que la décence pouvoit le permettre. Depuis la mort de son Père, elle étoit retirée dans la maison de son Oncle, duquel le Vicomte étoit fort conu. Le Baron de BEAUVERT étoit domicilié dans une petite ville, distante de trois lieux de la terre de M. de MONTMARSAN. Ce éloignement peu considérable, lui proci-

roit la facilité de voir presque tous les jours l'aimable EMILIE, chez son Tuteur ou dans quelque autre maison. La liberté dont ils avoient joui ci-devant n'étoit plus la même. Ils ne pouvoient plus se réitérer les protestations de l'amour dont ils bruloient tous deux. La crainte de se découvrir les obligeoit de se transmettre les sentimens de leurs cœurs par le langage des yeux. Que l'amour est ingénieux ! Que ses signes sont éloquens !

Déjà quatorze mois s'étoient écoulés depuis la mort du Marquis d'HAUTERIVE, lorsque le Vicomte pria EMILIE de lui acorder la permission de faire à son Oncle la demande de sa personne. Elle consentit aux desirs empressés de son amant. Ils se flatoient d'une réponse favorable à leur flame, mais les desseins du Baron étoient contraires à leurs idées.

Le Baron de BEAUVERT étoit veuf ; il lui restoit de son mariage un Fils, âgé de trente six ans, qu'on nommoit le Chevalier de BEAUVERT. Il servoit en qualité de Capitaine sur les Vaisseaux du Roi, dans le département de Toulon. Les dépenses, qu'entraîne ordinairement le service, absorboient non-seulement les apoin-temens atachés à son grade ; mais exigeoient encore une partie des revenus de son Père

qui étoit lui même obligé d'employer l'économie la plus rigide pour soutenir avec décence sa naissance & sa qualité.

Le Chevalier de **BEAUVERT** étoit un Officier rempli de sentimens & de délicatesse. Son cœur formé par une belle éducation & nourri par les bons exemples de quelques amis sages & vertueux , étoit exempt de ces vices du cœur & de l'esprit qu'on contracte si aisément dans la profession des armes. Un caractère heureux, soutenu par une conduite régulière, lui attiroit l'estime & l'amitié de tous les Officiers de son corps.

Melle d'**HAUTERIVE** étoit Fille unique ; la mort de son Père l'avoit rendue maîtresse de très gros biens. Le Baron son Oncle ne voulant pas laisser échaper une occasion si favorable, forma en lui même le projet de faire entrer ces richesses dans sa maison, en engageant sa Nièce à donner sa main au Chevalier son Fils. Les dispenses que la Cour de Rome accorde si facilement, moyennant une certaine taxe pécuniaire, auroient levé toutes les difficultés touchant la parenté.

Le Baron de **BEAUVERT** avoit servi dans sa jeunesse. Il joignoit à une probité exactement scrupuleuse, une franchise sans égale. Son Fils lui étoit cher, & il cher-

choit depuis longtems les moyens de rendre sa fortune plus brillante, par un mariage avantageux. Il crut avoir trouvé cette occasion si désirée, dans la personne de sa Nièce, sur laquelle sa qualité d'Oncle & de Tuteur lui donoit de certains droits.

Le Vicomte de MONTMARSAN, apuié sur le consentement que lui avoit donné EMILIE, & pressé par la vivacité de l'Amour dont il étoit pénétré, se transporta un matin chez le Baron, & lui ayant demandé un entretien particulier, il s'expliqua en ces termes.

„ Les qualités distinguées de Melle
 „ d'HAUTERIVE ont fait sur moi l'im-
 „ pression la plus vive, & je sens que le
 „ bonheur de ma vie est ataché à la pos-
 „ session de cette aimable personne. Elle
 „ n'ignore pas la tendre affection qu'elle
 „ m'a inspirée; j'ai osé lui faire la déclara-
 „ tion de mes sentimens, du vivant du
 „ feu Marquis son Père, & j'étois sur le
 „ point de faire auprès de lui, la même
 „ démarche à laquelle je me soumets au-
 „ jourd'hui, lorsqu'il nous fut enlevé par
 „ la mort la plus funeste & la plus im-
 „ prévué. Vous êtes le parent le plus
 „ proche de Melle d'HAUTERIVE; vous
 „ représentés le Père vertueux qu'elle a eü
 „ le malheur de perdre. C'est aussi à vous

„ à qui je demande & de qui j'atens un
 „ consentement dont j'avois tout lieu de
 „ me flater de la part de M. d'HAUTE-
 „ RIVE. Rendés moi l'home du monde
 „ le plus fortuné en acordant à mes vœux
 „ la charmante EMILIE.

La demande du Vicomte embarassoit ex-
 trêmement le Baron, qui conoissant tout le
 mérite dont il étoit rempli, les avanta-
 ges que lui donoit sa naissance, & les re-
 venus considérables dont il jouissoit, ne
 trouvoit en lui même aucune raison pour
 éloigner le mariage de sa Nièce. Enemi
 naturellement du mensonge & des dé-
 tours criminels, qu'il suggère ordinaire-
 ment, il se détermina à répondre avec cette
 franchise que lui dictoit sa probité.

„ Je suis, lui dit-il, un des admira-
 „ teurs du mérite éminent, qui vous dis-
 „ tingue si avantageusement, & vertueux
 „ come vous êtes, la demande que vous
 „ me faites de la main d'EMILIE, en fai-
 „ sant son éloge, ne peut que lui être
 „ fort glorieuse. Vous me permettrés ce-
 „ pendant de surseoir mon consentement
 „ à vôtre union avec elle. Vous me pa-
 „ roissés surpris du retard que je mets à
 „ vos desirs. Je vais vous expliquer les
 „ raisons qui me portent à agir de cette
 „ manière. Vous savés que j'ai un Fils

„ qui sert dans la Marine. L'éducation
 „ heureuse que je lui ai fait doner avec
 „ soin, & dont il a profité, un caractère
 „ rempli de douceur, la délicatesse de ses
 „ sentimens, une conduite régulière, les
 „ choses avantageuses que tous les Ofi-
 „ ciers de son corps me mandent sur son
 „ sujet, me le font chérir tendrement. Je
 „ méditois, depuis plusieurs mois, le des-
 „ sein de le doner pour époux à ma Nièce;
 „ & je m'imaginois, en l'engageant à se
 „ conformer à mes vues, qu'elle n'auroit
 „ jamais lieu de se repentir d'avoir suivi
 „ mes intentions. C'est ce Fils que je
 „ veux vous doner pour rival. Je vais
 „ lui mander de se rendre ici. Vertueux
 „ tous les deux, vous ne vous disputerés
 „ la possession d'EMILIE que par les ar-
 „ mes même de la vertu, par vos senti-
 „ mens, par ces complaisances & par ces
 „ atentions qui ne prennent leur source
 „ que dans ies cœurs véritablement bien
 „ faits. EMILIE sera elle même le juge &
 „ la récompense du vainqueur. Sa déci-
 „ sion sera exactement suivie. Vous voyés
 „ que je ne veux point la violenter; une
 „ pareille conduite répugneroit a mon ca-
 „ ractere. Vous avés d'ja sur mon Fils
 „ un avantage considerable. Vous avés
 „ eû le bonheur d'intéresser ma Nièce à

» vos feux , come il m'est facile de le
 » conjecturer ; rendés vôtre triomphe plus
 » complet , en entrant en lice avec un
 » concurrent , dont la défaite ne peut qu'aug-
 » menter vôtre gloire , & vous faire mieux
 » sentir tout le prix de la récompense qui
 » atend le vainqueur.

Le Vicomte ne put s'empêcher d'être surpris de la proposition du Baron , & d'être allarmé en même tems , en considérant les belles qualités du dangereux Rival qu'il vouloit lui donner. Mais ne pouvant honêtement rejeter les conditions qui venoient de lui être prescrites , assuré d'ailleurs des sentimens de sa charmante maitresse , il se soumit aux volontés du Baron , dont la franchise & la manière polie de s'exprimer , l'avoit charmé. Ils se séparèrent après s'être donné réciproquement des assurances de cette amitié , qui régnoit entre eux depuis longtems.

EMILIE fut instruite le même jour par son amant de la réponse que son Oncle lui avoit faite. Elle conoissoit le Chevalier de BEAUVERT , l'ayant vû plusieurs fois au Château du feu Marquis son Père. Mais come les tendres affections ne naissent que d'une certaine simpatie des coeurs , qu'on ne sauroit définir , elle se contentoit de le regarder come un home vraiment digne

d'être estimé, sans ressentir pour lui aucun de ces mouvemens que produit l'amour. Cependant, come elle vouloit persuader le Vicomte qu'il ne feroit jamais redevable qu'à sa vertu, de la possession de sa personne, elle parut être charmée des conditions imposées par le Baron, & le Vicomte, qui de son côté conoissoit les sentimens délicats d'EMILIE, se trouvoit heureux de pouvoir se rendre plus digne d'elle par un combat, où le vainqueur devoit être couronné par les mains même de la vertu. Mais porté par sa modestie naturelle à ne point penser avantageusement de lui même, il reposoit ses espérances sur la tendresse dont la bouche de cette charmante Fille lui avoit donné des assurances réitérées.

Le Chevalier de BEAUVERT, à qui le Baron avoit écrit de se rendre auprès de lui avec toute la promptitude possible, ne tarda pas à arriver. Il n'étoit pas instruit des véritables motifs pour lesquels il avoit été appelé. Son Père avoit supposé dans sa Lettre, pour l'engager à hâter son départ, d'autres raisons, véritables cependant, dont le détail est ici inutile.

La veille de son arrivée, le Vicomte de MONTMARSAN étoit parti pour aller retirer du Couvent une de ses parentes, âgée

de dix huit ans. Il s'en étoit chargé depuis plusieurs années, après la mort de ses parens. Cette jeune personne étoit la Fille du feu Marquis de MONTREDON, si connu par ses rares talens dans les négociations.

Le Vicomte croyant ne pouvoir donner à sa cousine une Société plus avantageuse que celle d'EMILIE, s'empressa à son retour, à lui procurer cette connoissance. Il la conduisit dans la maison du Baron, où elle fut reçue avec toute la politesse ordinaire aux gens bien nés. Melle d'HAUTERIVE, & Melle de MONTREDON se plurent réciproquement, & dès leur première entrevue, il se forma entre'elles une amitié, qui étant fondée sur une estime mutuelle, ne fit que se cimenter plus étroitement par la suite.

Melle de MONTREDON étoit extrêmement vive & enjouée. Elle joignoit à un esprit bien cultivé & pénétrant, l'art de manier la parole avec aisance. Ses yeux faits pour inspirer la tendresse, annonçoient que son cœur y étoit naturellement porté. Sa physionomie, sans être régulière, offroit quelque chose de gracieux, qui prévenoit en sa faveur.

Le Chevalier de BEAUVERT fit avec
EMILIE.

EMILIE les honneurs de la maison , en l'absence du Baron que quelques affaires pressantes retenoient dans son cabinet. La conversation fut très amusante entre ces quatre personnes. Melle de MONTREDON & le Chevalier dirent des choses si jolies & d'une façon si spirituelle , qu'ils furent charmés l'un de l'autre. Le Vicomte , qui voioit le Chevalier pour la première fois , rendit lui même justice à la beauté & à la fertilité de son génie , par les éloges les plus flatteurs & les plus délicatement donés .

Après s'être entretenu pendant quelque tems dans une salle basse , Melle d'HAUTERIVE proposa d'aller dans les dehors de la ville , goûter les plaisirs de la promenade. Son avis fut agréé. Le Vicomte donoit le bras à sa maîtresse , & le Chevalier présenta le sien à Melle de MONTREDON ; la conversation continua à être générale , mais elle ne tarda pas à devenir particulière.

Le Chevalier , qui avoit apprécié sur le champ tout le mérite de Melle de MONTREDON , charmé d'ailleurs de ses graces naturelles , avoit passé dans un moment , des sentimens de l'admiration , à ceux de la tendresse , que les beaux yeux de cette aimable personne inspiroient ; &

Melle de MONTREDON naturellement tendre ressentoit déjà pour le Chevalier ces mouvemens, qui aprochent beaucoup de l'amour. Ils s'étudièrent à se plaire réciproquement par les faillies les plus heureuses, & en développant les ressources de leurs esprits. Ils réussirent dans leur dessein.

Le tems de se séparer étant venu, ils se quittèrent avec une tristesse si marquée, qu'il fut aisé de soupçonner les sentimens qu'ils avoient conçu l'un pour l'autre, sans cependant se les être déclarés. Il est facile de deviner le sujet de l'entretien du Vicomte & d'EMILIE. Les protestations de leur amour, les assurances d'une fidélité inviolable, l'espérance de voir bientôt leur flame couronnée par les mains de l'himenée, avoient uniquement occupés ces deux amans.

Melle de MONTREDON avoit emporté dans son cœur l'image du Chevalier de BEAUVERT. Elle faisoit ses délices de penser à tout moment à cet aimable Officier, & sa bouche ne s'ouvroit que pour faire l'éloge de ses rares qualités. Le Vicomte vit avec plaisir l'impression que le mérite du Chevalier avoit fait sur sa parente.

Les visites réitérées que le Chevalier faisoit au Vicomte, & dont sa charmante

Cousine étoit l'unique objet , la mélancolie & l'inquiétude qui le suivoit à son retour , firent penser à EMILIE , qu'il étoit vivement épris des attraits de son amie.

L'amour ne peut être longtems caché : Aussi le Chevalier n'avoit pas tardé à déclarer à Melle de MONTREDON toute l'ardeur qu'il ressentoit pour elle. Le respect lui avoit dicté toutes ses paroles , & sa déclaration avoit été plus soumise que passionnée. Melle de MONTREDON , qui avoit déjà prévenu ses vœux , lui fit une réponse aussi satisfaisante pour lui que conforme à la pureté de sa vertu. Ils se voioient le plus souvent que la décence pouvoit le leur permettre ; & l'espérance de se revoir bientôt , leur rendoit l'absence plus supportable.

Le Baron de BEAUVERT , voulant enfin fixer le sort de sa Nièce , la fit appeler dans son cabinet avec le Chevalier son Fils , & le Vicomte qui se trouvoit alors dans la maison. Lorsqu'ils se furent assis tous les trois. Il adressa en ces termes , la parole à EMILIE :

„ MADemoiselle ! Vous avés sans doute
 „ été instruite par M. MONTMARSAN ,
 „ des raisons qui m'ont porté à retarder
 „ mon consentement à la demande qu'il

„ m'a faite. Loin d'avoir pensé à violen-
 „ ter vôtre inclination, je n'ai cherché
 „ qu'à vous procurer la facilité du choix.
 „ Si ma qualité de Père, & ma tendresse
 „ ne m'aveuglent pas sur les défauts de
 „ mon Fils, je crois que vous n'avez pas
 „ à vous plaindre de ce que j'ai voulu le
 „ doner pour rival à M. le Vicomte. Il
 „ s'agit actuellement de prononcer vous
 „ même sur le choix que vous avez fait.
 „ Vôtre bonheur m'est cher, & me le
 „ fera toujours; n'importe lequel, du Vi-
 „ comte ou du Chevalier, vous rendrés
 „ heureux.

Melle d'HAUTERIVE répondit à son On-
 cle en le remerciant de ses sentimens pour
 elle; elle fit l'éloge du Chevalier son Fils,
 l'assura lui même de l'estime qu'elle ne
 pouvoit refuser à son mérite, & finit par
 se décider en faveur du Vicomte, après
 avoir attribué son penchant pour lui à cette
 fatalité invincible, à laquelle il n'est pas
 en nôtre pouvoir de nous soustraire. Le
 Vicomte rempli de joie témoigna sa reco-
 noissance à sa belle maitresse par des tran-
 sports d'autant plus vifs, qu'ils prenoient
 leur source dans la grandeur du bonheur
 qui l'atendoit, & dont il venoit d'être as-
 suré par un aveu si doux pour lui.

Le Baron tint la parole qu'il avoit do-

née, & il permit à Melle d'HAUTERIVE de regarder dès ce moment le Vicomte de MONTMARSAN come son Epoux futur.

Cependant, le Chevalier uniquement occupé de la passion qu'il nourrissoit en lui même, restoit morne, & paroissoit enseveli dans la rêverie la plus profonde. La vue du prochain bonheur du Vicomte & d'EMILIE le faisoit soupirer. Il desiroit jouir de la même félicité avec Melle de MONTREDON. Le Baron attribuoit son chagrin aparent à la douleur de se voir exclus par la décision d'EMILIE. Mais le

Vicomte, qui conoissoit ses sentimens & qui lisoit dans son ame, s'aprocha de lui & l'embrassant avec amitié; vous aimés,
 „ lui dit-il, mon cher Chevalier, & si je
 „ ne me trompe je crois conoitre l'objet
 „ qui ocupe vôtre cœur. Ne trouvés pas
 „ mauvais que je déclare ici que c'est
 „ Melle de MONTREDON qui a eû le bon-
 „ heur de vous plaire. Je puis vous as-
 „ surer qu'elle a pour vous les mêmes sen-
 „ timens que vous avés pour elle. C'est
 „ avec une véritable satisfaction que j'ai
 „ vû naitre cet amour, & vous conois-
 „ sant vertueux come vous êtes, j'ai de-
 „ siré qu'il fit des progrès des deux côtés.

Oui, MONSIEUR, reprit le Chevalier,

„ j'adore Melle de MOLTREDON ; pressé
 „ par l'amour le plus vif & le plus sin-
 „ cère , je lui ai déclaré toute l'ardeur
 „ qu'elle m'a inspirée. L'aveu de ma
 „ passion a eû le bonheur de ne pas lui
 „ déplaire : Mais cette faveur , quelque
 „ grande qu'elle soit , ne pourra jamais
 „ satisfaire mes vœux , que bien imparfai-
 „ tement. La possession seule de cette
 „ charmante personne , peut assurer le bon-
 „ heur de ma vie.... je vous répons ; dit
 le Vicomte en interrompant le Chevalier ,
 du succès de vos desirs... come il pronon-
 coit ces paroles , un domestique vint anon-
 cer Melle de MONTREDON. „ Entrés , ma
 „ belle Cousine , lui cria de loin le Vicomte,
 „ nous nous entretenons sur vôtre sujet !
 „ C'est une preuve que vous n'êtes pas
 „ oubliée ; & vous en conviendrés lorf-
 „ que vous serés instruite de quelle ma-
 „ nière nous pensons à vous. Voilà ,
 poursuivit-il , „ M. le Chevalier de BEAU-
 „ VERT dont les belles qualités ne peu-
 „ vent pas vous être inconues , qui vous
 „ aime avec toute la tendresse possible ;
 „ il atend de vôtre bouche la décision de
 „ son bonheur ; vous ne devés pas dou-
 „ ter de l'intérêt que j'y prens.

Melle de MONTREDON partagée inté-
 rieurement entre la joie & la surprise rou-
 git d'abord. Elle jetta un regard tendre

sur son amant, & ne consultant que les mouvemens de son cœur, „ je ne puis, „ répondit-elle, refuser des éloges aux vertus du Chevalier de BEAUVERT; il a „ fait impression sur mon ame, & je me „ félicite moi même des sentimens que „ lui ont inspiré mes foibles apas. S'il „ fait véritablement dépendre le bonheur „ de sa vie, du plaisir de me voir unie „ avec lui par les nœuds de l'himen, je „ me reprocherois sans cesse le malheur „ d'avoir empoisoné ses jours par le refus „ de ma main.

Le Chevalier ne pouvoit contenir sa joie. Il la faisoit éclater aux piés de sa belle maitresse, par les termes les plus passionés. Le Baron, charmé d'un événement aussi peu attendu, donna les mains au mariage de son Fils qui trouvoit dans Melle de MONTREDON un parti extrêmement avantageux de quelque côté qu'il fut considéré. Le même jour fut destiné à célébrer les noces du Vicomte & du Chevalier. Elles furent extrêmement magnifiques. Le Vicomte & le Chevalier conservèrent toujours la même tendresse pour leurs vertueuses épouses. Rien ne put l'alterer : Ils furent toujours amans & le bonheur dont ils jouirent fit voir, que l'amour n'est sujet à aucune révolution, lorsqu'il est apuyé sur une estime réciproque, & qu'il a pour base la vertu.



NOUVELLES ACADEMIQUES.

DANS la dernière Séance publique de l'Académie des Sciences, Belles Lettres & Arts de ROUEN, tenue le 3. Août, M. du BOULLAY, Secrétaire des Belles-Lettres, lut l'éloge de M. TIFON DU TILLET, Associé de l'Académie, connu par son Parnasse François, né à Paris le 16 Janvier 1677. mort dans la même ville le 26 Décembre 1762. âgé de 84 ans, 11 mois 10 jours. Son exemple, dit M. DU BOULLAY, a prouvé que l'amour des Sciences, des Lettres & des Arts, est une passion si noble, qu'elle mérite quelquefois à ceux qui en donent des marques publiques & éclatantes, une réputation qui semble être réservée aux talens supérieurs.

Le même M. DU BOULLAY lut ensuite un Discours intitulé : *Essai sur l'influence réciproque des mœurs sur le goût, & du goût sur les mœurs*, dans lequel, après avoir établi que le goût, Juge de tous les beaux Arts, est un sentiment vif & rapide qui précède toute réflexion, que la nature donc, que l'étude approfondie &

raisonnée des principes perfectione, & que l'opinion corrompt; il fit voir que le sentiment par lequel nôtre cœur juge du vice & de la vertu, est précisément de même nature, se perfectione & se déprave par les mêmes moyens; d'où il suit que la corruption des mœurs doit entraîner celle du goût, & que la corruption du goût doit à son tour accélérer celle des mœurs, résultat conforme à la théorie & à l'expérience.

M. PINARD, Docteur en Médecine, & Professeur Royal de Botanique, lut un Mémoire sur le Musa, connu en France sous le nom de *Figuier bananier*, ou *Figuier d'ADAM*. Cette plante, cultivée dans la Serre de l'Académie, ayant donné sa fleur au mois d'Août 1762. & son fruit s'étant trouvé parfaitement mûr: au commencement de Février suivant, nôtre Professeur n'a pas laissé échapper l'occasion d'en examiner toutes les parties avec l'attention la plus scrupuleuse, & de les faire dessiner. Les fleurs étant l'objet le plus intéressant de ce Mémoire, nous ne le suivrons point dans les détails curieux où il est entré par rapport aux racines, aux feuilles & à la structure intérieure tant de la tige que du régime. (On donne communément ce nom à la collection des fruits dif-

posés en grappe du Bannier, du Dattier, du Cocotier, &c.)

On observe sur le régime deux sortes de fleurs ; celles qui paroissent les premières portent des fruits, & les autres avortent :

La Carole est irrégulière : Elle est composée de deux pétales, ou si l'on veut d'un pétale & d'un *nectarium*, qui forment ensemble une espèce de gueule. Le pétale placé à la partie supérieure est plié en gouttière à sa base, canelé, aplati & relevé par le haut, ou il est découpé ordinairement en cinq parties roulées en dehors. Le *nectarium* posé inférieurement est creusé en nacelle. Son extrémité antérieure est repliée en dedans, légèrement déchiquetée, & terminée dans son milieu par une languette (*) qui n'est pas toujours portée en dehors. Sa cavité est remplie d'une liqueur très claire & sucrée.

On trouve dans cette fleur cinq filets égaux aplatis, qui n'ont point de foyers, & dont l'extrémité est flétrie & brune.

Ces parties sont soutenues par un germe

(*) Ne seroit-ce pas cette languette que le Savant Professeur d'Upsal auroit prise pour une sixième étamine ?

fort grand, terminé par un style relevé de trois côtés à sa base, dont le stigmaté est brun, creusé dans son milieu, & divisé dans ses bords en plusieurs parties.

Les fleurs auxquelles il ne succède point de fruits, ont le pétale & le *nectarium* plus petits : Le germe & le style sont très-grêles. Il n'en est pas ainsi des cinq filets, qui sont grands & terminés par des somets chargés dans leurs bords d'une poussière que M. PINARD prouve n'être d'aucune utilité pour féconder les fleurs supérieures.

Cette description de la fleur du Bananier est suivie d'une critique judicieuse de ce qu'en ont écrit, & fait graver RHE'EDE & le Père PLUMIER. Il en résulte que l'un & l'autre lui ont donné une plus grande quantité de pétales qu'elle n'en a, & que ne se trouvant pas même d'accord entre eux sur le nombre & sur la forme, ils s'en sont rapportés à des Aides, qui n'ont pas copié la nature telle qu'elle est.

M. l'Abé YART lut un Discours sur les *Pensees detachées*.

Combien de personnes qui ont beaucoup de talens & de goût pour la Litterature & les Sciences, n'ont pas le tems de donner sur ces sujets des Ouvrages suivis, considérables, & à qui il se présente ce-

pendant des idées neuves , des traits de génie , matériaux précieux qui seroient perdus pour la République des Lettres, si les Auteurs négligeoient de les produire. Telles sont les Oeuvres du plus grand nombre de nos Poetes, de nos meilleurs Ecrivains , anciens & modernes : On en peut juger par les mélanges de Littérature des VOLTAIRE, des DALEMBERT, &c.

Qu'est-ce qui ignore que ceux même qui méditent un grand Ouvrage n'en ont souvent conçu le plan que dans un de ces momens heureux où se présentent les *Pensées détachées* ; que ceux de ces plans qui sont les mieux remplis , les plus propres à mériter à leurs Auteurs les suffrages de leur siècle & ceux de la postérité, ne sont dans leur origine qu'une collection de *Pensées détachées*, qui se raportent à un même sujet.

Les *Pensées* de PASCAL, le Livre de l'Esprit des Loix de MONTESQUIEU, ces Ouvrages immortels, sont ils autre chose ? Qu'est ce qui a manqué à leurs Auteurs pour en faire des Ouvrages suivis, complets, des chefs-d'œuvre ? Le tems seulement pour lier entre elles toutes ces *Pensées détachées*. M. l'Abé YART entre sur les *Pensées détachées* dans des détails où nous ne pouvons le suivre, sur l'origine,

les qualités, les devoirs, les avantages, & enfin le mécanisme de ces *Pensées*. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est que ce Discours, qui fut très aplaudi, inspira à tous les Gens de Lettres de l'Auditoire le desir de cultiver cette facile & solide Littérature.

M. DORNAY termina la Séance par la lecture d'un Mémoire *sur les Edifices* que le Roi STANISLAS a fait construire en Lorraine, & particulièrement *sur les embellissemens de la ville de Nancy*.

Ce Mémoire est le résumé d'un plus long ouvrage, & par conséquent il n'est guères susceptible d'extrait. On se contentera donc de dire en général, que tous les plans en ont été finis sous les yeux du Roi & d'après ses idées.

„ Ce Prince profondément instruit des
 „ vrais principes de l'Architecture, &
 „ doué d'un goût exquis, a réuni supé-
 „ rieurement, dans ces monumens, la so-
 „ lidité, la magnificence & l'utilité publi-
 „ que. Les décorations extérieures sont
 „ tantôt brillantes & riches, tantôt gaies
 „ & riantes, quelquefois simples & même
 „ rustiques, selon que l'exigent les lieux,
 „ le goût des bâtimens ou leur destina-
 „ tion. Ces rapports jettent tout le mon-
 „ de dans une sorte d'enchantement; &

» les gens instruits les admirent d'autant
» plus, qu'ils en voyent rarement des
» exemples. Chaque Palais, chaque Mo-
» nument, est varié au gré d'une imagi-
» nation qui ne s'épuise jamais, & qui
» ne se répète en aucun endroit. On y
» admire sur-tout l'habileté avec laquelle
» ce Prince a sù tirer parti des avantages
» du local, avec laquelle il a même sù
» faire servir des obstacles, des rochers
» énormes, par exemple, à la production
» d'un nouveau genre de beautés frapan-
» tes, tout à fait singulières, qu'on ne
» trouve dans aucune de nos grandes mai-
» sons de France.

Les eaux concourent, come on peut
l'imaginer, à embélir, à animer toutes ces
délicieuses habitations, & c'est vraiment
par cette partie qu'on les prendroit volon-
tiers pour des Palais de Fées. Le Roi
STANISLAS non seulement y a fait former
à cet élément toutes les espèces de specta-
cles agréables que la science de l'hydraulique
& le goût lui font exécuter par-tout
ailleurs; mais ce qu'on ne voit nulle-part,
il a fait prendre à ce fluide toutes les for-
mes solides d'utilité & de décoration que
donent aux pierres, aux métaux & aux
glaces, les Arts destinés à traiter ces ma-
tières.

„ Dans les dehors on voit les eaux pa-
 „ roître sous la figure de vases , de soleils,
 „ de colones aussi polies & aussi transpa-
 „ rentes que le cristal , & qui conservent
 „ exactement toutes les proportions de
 „ l'ordre d'architecture qu'on leur a as-
 „ signés.

„ Êtes-vous dans l'intérieur ? Les por-
 „ tes & les fenêtres se ferment tout à
 „ coup par des glaces liquides qui vous
 „ laissent observer toute la transparence de
 „ celles de nos Manufactures , avec l'éto-
 „ nement de les voir imitées par un élé-
 „ ment aussi inconstant , & qui comuni-
 „ que bientôt à tout l'appartement la frai-
 „ cheur la plus délicieuse.

Que ne pourroit-on pas dire des formes
 agréables qu'on leur a fait prendre dans
 l'intérieur de ces salles enchantées , & au
 milieu des tables destinées à manger ? Il
 faut lire dans le Mémoire de M. D. ces
 descriptions charmantes..... „ C'est , dit
 „ cet Académicien , l'usage le plus ingé-
 „ nieux que l'on ait encore vû faire de
 „ cet élément , que de l'avoir fait servir
 „ sur tout dans les salles de festin , où
 „ tout doit être gai & vivant , & où l'on
 „ ne peut rassembler trop d'objets intèref-
 „ sans , si l'on veut parer le besoin de tous
 „ les charmes du plaisir.

„ Les progrès des Arts & l'embéliſſement
 „ des Pays qu'il gouverne, n'occupent pas
 „ uniquement ce Prince bienfaifant. Les
 „ monumens de ſa piété & de ſa charité
 „ ſont bien plus nombreux encore. Sa
 „ bonté paternelle s'étend à tout, & il eſt
 „ incompréhenſible à quel point il a porté
 „ l'attention & la prévoyance, non ſeule-
 „ ment pour le ſoulagement des maux
 „ préſens, mais pour rémédier d'avance
 „ à toutes les calamités auxquelles l'hu-
 „ manité eſt expoſée.

- C'eſt au moyen du bel ordre qui rè-
 gne dans ſes finances & de leur ſage ad-
 miniſtration, qui, come le remarque M. D.
 multiplie les tréſors des Princes, que le
 Roi STANISLAS s'eſt trouvé en état d'éle-
 ver un auffi grand nombre de monumens
 utiles, qui le rendront à jamais cher à
 l'Etat qu'il gouverne, qu'il décore & qu'il
 enrichit, aux Sciences & aux Arts qu'il
 protège, qu'il éclaire, & qu'il cultive
 avec ſuccès, à l'humanité enfin dont il eſt
 le Bienfaiteur & le Père.

L'ACADEMIE des Belles-Lettres de MON-
 TAUBAN a tenu ſon Aſſemblée publique le
 25 Août. M. l'Abé DE LA TOUR, Doyen
 de l'Egliſe de MONTAUBAN, Directeur de
 quartier,

quartier, a ouvert la Séance par une ingénieuse dissertation contre les Romains. Il a montré dans le plus grand détail, qu'ils sont nuisibles aux Sciences & aux Lettres, parce qu'ils entretiennent la frivolité, le mensonge & la passion qui les ont enfantés. Les preuves de toute espèce qu'il en a données, formoient un tableau agréable & très varié, où le ridicule de ce genre de composition étoit peint au naturel.

M. DE BERNOI a lu ensuite une pièce de vers sur les différens penchans des hommes & sur les méprises grossières de la plupart d'entr'eux dans le choix de l'état qu'ils embrassent. En les indiquant, il a pris le ton convenable à son sujet & à la manière dont il l'envisageoit; par exemple:

Au risque de mille revers,
 Dans un pénible & long voyage,
 Même au péril de l'esclavage,
 Celui-là va courir les Mers
 Pour agrandir son héritage;
 Il trouve au bout de l'Univers,
 Non pas de l'or, mais le naufrage.

Cette lecture a été suivie de celle d'un Discours de M. TEULIERES, sur la décadence du génie & sur les causes qui la pro-

duisent. Après avoir observé qu'il n'y a dans les Annales du Monde que quatre brillantes époques du génie ; que la Grèce, l'ancienne Rome, l'Italie moderne & la France ont été le théâtre de ses plus puissans effets ; que le génie méprisé & outragé abandonne ordinairement pour toujours les homes ingrats qui ne profitent pas de sa lumière ; & qu'il est en cela semblable à ces fleuves, qui ayant arrosé & fécondé certaines contrées, se précipitent tout à coup dans des gouffres pour ne reparaître que dans des climats éloignés où ils coulent avec plus d'éclat & de majesté, il en caractérise la marche & les effets chez différens Peuples, en ajoutant qu'ayant été gêné dans sa course, il paroît vouloir rentrer dans le sein de la Terre, pour porter ses eaux dans les contrées du Nord, après avoir fertilisé celles du Midi, depuis l'origine du Monde. Parmi les causes que M. TEULIERES a indiquées de la décadence du génie, il a d'abord assigné la nature du Gouvernement. Le génie est singulièrement ami de la liberté. Il s'élève jusqu'aux plus hautes régions de l'Univers intellectuel & sensible ; & les entraves ne peuvent qu'arrêter son essor. Voilà pourquoi il s'est longtems arrêté dans la Grèce. Voilà pourquoi il n'a point paru

dans les Etats despotiques. Le despotisme craint la lumière du génie; & le génie redoute le caprice & les absurdités du despotisme... Le défaut d'encouragement est une autre cause de la décadence du génie. Sa fierté & son indépendance ne le rendent pas insensible aux honneurs & aux distinctions. Il brilla dans la Grèce tant que la route aux premières Places lui fut ouverte. Il prend bientôt la fuite, quand il croit apercevoir qu'on le craint ou qu'on l'oublie,.. Les mœurs générales d'une Nation peuvent encore contribuer à éloigner le génie. Il ne se fixe quelque part qu'autant qu'il y trouve des objets de grandeur & de noblesse, qui puissent nourrir & fortifier sa propre élévation. Des objets vils & méprisables l'abaissent, le dégradent, &c... Les mœurs particulières des Ecrivains & des Artistes, si elles sont corrompues comme celles de la Nation, hâtent singulièrement la chute du génie. Les forces de l'ame s'usent ainsi que celles du corps par les excès des passions. Aussi les homes de génie furent presque toujours des homes vertueux, HOMERE, VIRGILE, PLATON, &c. Le luxe porte un coup mortel au génie, en s'éforçant de le plier à son goût bizarre, en le surchargeant d'or-

neimens faux & étrangers, &c. Enfin la mode, cet Etre leger & inconstant, oblige le génie de se retirer, quand elle imagine de l'affujettir à des loix ridicules & à des changemens continuels. Les beautés réelles sont toujours les mêmes, &c.

M. l'Abé BELLET, pour montrer que la plus ancienne Poésie que nous ayons, est la meilleure qui ait jamais existé, a lu une version littérale, mais en vers, du Pseaume 49. Il s'est attaché à rendre verset par verset, dans autant de strophes, toutes les figures & toutes les images de DAVID. Si les Cantiques du Prophète Roi, disoit cet Académicien, sont un Livre de prières pour un home religieux, c'est un recueil d'Odes sublimes & touchantes pour un home de goût. Il y a apparence que M. l'Abé BELLET soumettra un jour au jugement du Public ses divers essais dans ce genre.

Les Ressources de l'Histoire ont fourni à M. MARQUEYRET la matière de plusieurs utiles observations, qui ont été lues dans cette Séance. L'Histoire, a-t-il dit, nous prête la lumière la plus sûre & la plus abondante pour diriger nos pas & pour épurer nos mœurs. Les Fastes des Nations nous présentent les événemens de tous les siècles, le caractère particulier de

chaque homme, qui a joué quelque rôle important, les merveilles des Arts, de la Politique, de la Morale, &c. Quelle Ecole! Là, les hommes dépouillés des traits imposteurs dont la flatterie ou l'amour propre les a peints quelquefois, paroissent au vrai ce qu'ils sont... Les jeux de la fortune, la bizarrerie des caprices, les revers de toute espèce, tout y devient une leçon pour nous. M. MARQUEYRET entrant dans quelque détail, a marqué les ressources différentes que le Guerrier, le Négociateur & l'Homme d'Etat, trouvent certainement dans l'Histoire.... Le hazard n'est point l'arbitre des opérations importantes & décisives : Elles sont le chef-d'œuvre d'une sage politique, à laquelle l'étude de l'Histoire a appris à préparer les événemens & à former le noeud qui lie les Peuples.... C'est par l'Histoire qu'on se précautionne contre les surprises si difficiles à éviter dans le cours des choses humaines : Elle supplée au défaut d'expérience : Elle enseigne à prévoir les obstacles & à les surmonter : Elle épargne l'incertitude des conjectures : Elle dévoile le danger des essais téméraires, &c. Les fonctions du Guerrier, du Négociateur & de l'Homme d'Etat, ont été ici expliquées ou indiquées par des traits.

historiques.... L'Histoire n'est pas moins utile aux Artistes: Elle leur offre des modèles: Elle leur inspire le desir & leur présente la manière de les imiter.... Enfin l'homme ne trouve nulle part une plus fidèle image du cœur humain, de ses passions & de ses vertus.. Fertile en exemples, elle en a pour tous les tems, pour toutes les conditions, pour toutes les circonstances... Mais un sage avis donné par M. MARQUEYRET, c'est de ne point parcourir rapidement & au hasard, un tas de Volumes. Le succès de l'étude de l'Histoire dépend du choix des Historiens qu'on lit, &c.

M DE GAUJAC DE ST. HUBERT, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, a lu ensuite des Stances: Composition didactique où l'Auteur a lui-même donné l'exemple de ce qu'il se proposoit de peindre & de développer, c'est-à-dire, *du naturel dans les ouvrages*. Ses vers n'étoient pas composés seulement de mots sonores, mais ils étoient remplis des vérités utiles. Il a observé & fait sentir que le naturel est plus difficile à saisir qu'on ne pense; qu'il ne faut pas le confondre avec une facilité qui n'en a qu'une fausse ressemblance; que c'est un don que les Dieux dispensent d'une main avare; qu'on s'en

écarte comunément parce qu'on ne s'applique point assez à conoitre le talent qu'on a reçu de la Nature ; que c'est elle qui fait les bons Artistes : Qu'elle seule leur garantit & leur assure l'immortalité ; qu'une noble simplicité est bien au dessus de l'imposture de l'Art qui a toujours tant de peine à l'imiter ; qu'elle n'est point le partage de ce qu'on appelle Bel esprit qu'un faux étalage trompe si souvent ; qu'on prend quelquefois mal-à-propos une étincelle de cet esprit pour le plus beau feu du génie ; que le langage des Dieux est celui qui se fait entendre ; & que le sens comun qu'on affecte de dédaigner , est souvent ce qu'on devroit ambitionner d'avantage. Pour faire conoitre la manière de l'Auteur , voici quelques-unes de ses Stances :

Don précieux de la Nature ,
 Belle & noble simplicité ,
 Compagne de la Vérité ,
 De l'Art vous fuyez l'imposture.

Belle de vos propres traits ,
 Toujours agréable & facile ,
 On ne trouve dans vos portraits
 Rien de forcé , rien d'inutile.

Les Graces mêlent vos couleurs ;
 Le goût les embellit encore ;
 Sous vôtre main naissent les fleurs ;
 Vous parlez ; on les voit éclore.

Tout fait image , & chaque trait
 Digne de servir de modèle ,
 Prend la Nature sur le fait ,
 Et pourroit être pris pour elle.

Au ton de la frivolité
 Le Poëte acorde sa lyre ;
 Et vole à l'immortalité
 Sur les aïles de son délire.

Souvent à force de savoir ,
 Loin d'avancer on rétrograde ;
 Le sens comun que l'on dégrade
 Est celui que l'on doit avoir.

M. l'Abé BELLET reprenant la parole ,
 a lu l'éloge historique de M. l'Evêque de
 Montauban, MICHEL DE VERTHAMONT,
 l'un des Académiciens nommés par le Roi ;
 & c'est avec les couleurs les plus vraies ,
 qu'il a tracé le portrait ressemblant de ce
 Prélat vertueux.

L'ACADEMIE des Sciences & Belles Let-
 tres de MUNICH a eû l'honneur de présen-

ter le 16 Octobre à S. A. S. l'Electeur de Bavière le premier Tome de ses Mémoires, & le premier Volume des *Monumenta Bœica* ou Recueil des Diplomes de Bavière, qu'elle s'est chargée de rassembler & de publier. Le second Volume de cette collection paroitra au mois de Mars prochain, & les autres suivront de six mois en six mois, jusqu'à ce que tous les trésors des Chartres de ce Pays-ci soient épuisés. A l'égard des Mémoires Académiques, il en paroitra désormais régulièrement un Tome tous les ans au 12 Octobre, Fête de ST. MAXIMILIEN. Telle est la Loi que l'Académie s'est prescrite & qu'elle espère être en état d'observer, moyenant les secours & la protection dont son Fondateur daigne l'honorer ; le soir, l'Académie tint, come à l'ordinaire, son assemblée publique. DON ILDEPHONSE KENNEDY, Secrétaire Perpétuel, ouvrit la Séance & déclara que le Père HERMAN SCHOLINER, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Bavière & Professeur de Théologie en l'Université de Salzbourg, avoit remporté le Prix d'Histoire. Ce Religieux a fixé à l'année 507 l'époque de l'avènement du Duc ARNOULD au Duché de Bavière & a mis dans le plus grand jour les droits & les prérogatives attachés à ce Duché, sous le Règne de

ce grand Prince. Le Secrétaire anonça en même tems que le Prix de Philosophie avoit été remis à l'année prochaine.

M. PFEFFEL, Directeur de la Classe Historique, lut ensuite un Discours Allemand, où il rendit compte à l'assemblée de l'entreprise que l'Académie avoit formée de recueillir les Chartres & autres Monumens du moyen âge, répandus dans les Abayes & les Couvens de la Bavière, & il fit sentir l'importance de cette entreprise en donant une analyse succinte des découvertes qu'on a faites depuis quelque tems, par le moyen de la Diplomatique, relativement au droit public, civil & féodal de l'Allemagne.

L'Académie propose, pour le Prix d'Histoire de l'Année 1764, *d'établir la forme & l'étendue de la sujettion des Margraves d'Autriche sous la Souveraineté des Ducs de Bavière dans les X. XI. & XII. Siècles.*

La Classe de Philosophie renouvelle la question proposée l'Année dernière, savoir, *D'où provient le flux & le reflux périodique qu'on remarque dans les marais de la Bavière, & qui revient en certains endroits tous les trois ans, en d'autres tous les cinq & même tous les sept ans, avec une exactitude singulière.* Outre l'explication de ce mécanisme, il faut encore indiquer les

moyens les plus propres à prévenir les inondations qui font une suite de ce phénomène. Le Prix pour chaque Classe est une Médaille d'or de la valeur de cinq cents livres. Les Mémoires doivent être envoyés avant le premier Septembre 1764. au Secrétaire Perpétuel ; ils seront écrits en Latin ou en Allemand , avec les formalités usitées dans toutes les Académies.

L'ACADEMIE Royale des Sciences de PARIS a tenu sa Séance publique le 14 Novembre. M. de FOUCHI, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, fit l'ouverture de cette Séance par l'Eloge historique de M. HALES, célèbre Phisicien Anglois.

M. le Marquis de MONTALEMBERT lut ensuite un Mémoire, dans lequel il propose de changer les cheminées en poëles, sans leur faire perdre aucun des avantages qu'elles peuvent avoir come cheminées. Par ce moyen on pourroit échauffer, avec un seul feu, les diférens étages d'une maison & même les apartemens de deux maisons, séparées par un mur mitoyen. Cet Académicien a donné en même tems les détails & les desseins de diférentes cheminées, construites & décorées suivant ses principes.

M. ADANSON lut après cela une Théorie nouvelle de la végétation des Plantes, considérée relativement à la chaleur de l'air, avec les avantages qu'on peut en retirer pour l'Agriculture.

La Séance fut terminée par la lecture que M. le ROI fit d'un Discours préliminaire sur l'Horlogerie, pour servir de Préface à la description de cet art.

LE 15 Novembre l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres tint son Assemblée publique. M. LE BEAU, Secrétaire Perpétuel, annonça que M. Frédéric Samuel SCHMIDT, de Berne, Correspondant de l'Académie, avoit remporté le Prix proposé l'année dernière sur ce sujet : *Quels étoient les animaux & les divers objets auxquels l'Egypte en général, & ses diverses Contrées en particulier, ont rendu un culte religieux, & quels ont été la forme & la durée de ce culte ?* C'est pour la huitième fois que ce jeune Savant est couronné dans cette Académie.

M. LE BEAU ajouta, que l'Académie proposoit, pour le Prix de l'Année 1765 d'examiner par quelles causes & par quels degrés les Loix de LICURGUE se sont alte-

DECEMBRE 1763. 657

rées chez les Lacédémoniens, jusqu'à ce qu'elles ayent été anéanties?

M. LE BEAU lut ensuite l'Eloge historique de feu M. de BOUGAINVILLE.

Cette lecture fut suivie de l'*Exposition de la Doctrine de ZOROASTRE, suivant le ZEND*, par M. ANQUETIL.

M. de GUIGNES lut un Mémoire concernant les *Recherches générales sur les liaisons & le comerce des Romains avec les Nations Tartares & avec les Chinois.*

M. le Comte de CAYLUS termina la Séance par la lecture d'un *Memoire sur quelques Monumens anciens de divers Pays.*

LE 24 Novembre l'ACADEMIE FRANÇOISE nomma M. MARMENTEL pour remplir la place vacante par la mort de M. de BOUGAINVILLE. M. de MARMENTEL est connu très avantageusement par divers Ouvrages. Il a travaillé avec succès pour le Théâtre; il a orné le Mercure de France, dont il a été l'Editeur, de plusieurs morceaux de sa façon; il a donné au Public des *Contes moraux*, qui ont été extrêmement goûtés, & il vient de mettre au jour une *Poétique Française* qui doit accroître encore la célébrité de son nom.

LA Société Oeconomique de BERNE distribuera un Prix, consistant en une Médaille d'or du poids de 20 Ducats, à son coin, a celui qui traitera le mieux cette Question importante: *Quel devroit être l'esprit de la Législation pour encourager l'Agriculture & favoriser, relativement à cet objet essentiel, la Population, les Arts, les Manufactures & le Commerce?* Les Mémoires doivent être envoyés avant le 1er Août 1764 pour être examinés & jugés dans le mois suivant.



L E T T R E

*A un Ami sur les Causes de la dépopulation
du Pays de Vaud.*

MONSIEUR,

IL est vrai que le système de partager les paturages publics aux particuliers est bien refroidi; mais vous me faites trop d'honneur quand vous attribuez le silence de ses partisans, aux raisons que j'oposois à leur

projet, dans une de mes lettres; il est bien plus aparent que des génies si clairvoyants ont été détrompés par les obstacles de l'exécution. Ils avoient d'abord faisi les grands avantages de réduire toutes nos landes publiques, en prés artificiels, & ils ont compris aisément, après un mur examen, qu'un peuple endetté, & qui est forcé, pour vivre en autone, de vendre sa denrée & ses engrais, ne trouveroit pas au printems, l'argent nécessaire à de si grandes avances.

Il ne me fera pas si difficile de répondre a ce que vous me demandés touchant nôtre dépopulation. Cette question est anoncée dans la gazete du 3 Octobre dernier, par ordre de la Société Helvétique, & jamais aucune question ne fut plus intéressante, si l'on considère toute l'éendue de son importance, par raport au Gouvernement.

Les causes prochaines, ou les moyens de nôtre dépopulation frappent tous les yeux. Nous voyons chaque année dépeupler le pays, par de plus nombreuses recrues; par les services domestiques, qui sont plus avantageux chez l'étranger pour l'un & l'autre sexe; par l'émigration de quelques familles, qui trouvent ailleurs des œconomies plus profitables encore;

par l'apas d'un comerce qui peut enrichir , & donc nous voyons plusieurs exemples très atrayans, &c.

Mais tous ces divers moyens de nôtre dépopulation n'en font que les causes fécondes: Nous devons en chercher la première cause dans les principes de nôtre état national.

Nous n'avons , en ce Pays-ci , que nos biens fonds pour toute ressource ; le père, la mère, & les enfans ne subsistent que du produit de leurs fonds ; les familles doivent donc nécessairement diviser & subdiviser leurs terres de générations en générations, jusqu'à ce que les portionnaires, ne pouvant plus tirer la subsistance de leurs partages , soient contrains de les abandonner pour chercher ailleurs cette subsistance.

Nôtre état national est donc la cause première de la dépopulation de ce Pays , & toutes les façons dont le peuple se dépayse , n'en sont que les conséquences , & les accidens.

Suivant ces principes de nôtre constitution , nos terres seront toujours peuplées en raison proportionelle de leur fécondité. D'où il résulte , que les terres stériles , manquant les premières aux besoins de leurs

leurs cultivateurs, feront abandonnées les premières: C'est ce que la raison dicte, & que l'expérience confirme.

La dépopulation est trop sensible dans ces lieux champêtres, qui font un malheureux négoce de la vente de leurs engrais. De leurs familles indigentes, les uns se dépaysent, & les autres continuent à cultiver quelques terres arides, chargées de redevances à leurs Seigneurs, & de dettes à leurs Créanciers; & enfin, ces pauvres laboureurs s'affranchissent communément des unes & des autres, par de puériles discussions.

La dépopulation est plus lente dans les lieux champêtres qui, par leur éloignement des Vignobles, ne distraient guère les engrais: Les terres y sont encore assez fertiles, & peuvent fournir aux besoins d'une plus nombreuse postérité; mais, enfin, les domaines qui suffisent à l'entretien d'une famille entière, ne sont pas divisibles à l'infini; tôt ou tard, quelques générations engagent des terres, qui sont trop subdivisées pour les entretenir; & de pareils engagemens annoncent les décrets & les émigrations, dont nous voyons familièrement des exemples.

Enfin, nos terres en vignobles sont les

U ■

plus fertilisées , & devroient par conséquent, soutenir une plus longue suite de générations; [mais détaillés tous les frais de cette économie là; calculés en les dépenses accidentelles & fréquentes des murailles & des coulisses; calculés les dépenses annuelles de la nourriture , & des gages de manœuvres, qui ont doublés par notre dépopulation; les achats considérables de fourrages & autres engrais; les prix excessifs où sont montés les échafats & la futaille; réfléchies ensuite sur ce que je vous écrivois dans ma lettre du mois d'Avril dernier, touchant la consommation de nos vins, qui n'a plus aucune proportion avec l'abondance de nos récoltes, & vous conclusés que la ruine de nos vigneron est certaine, puis qu'elle est fondée sur le calcul.

Je viens de remarquer les causes originaires & générales de notre dépopulation; mais il en est de particulières qui aggravent infiniment un si grand mal, & que je ne dois pas omettre, parce qu'elles ont des conséquences si funestes, que les meilleures économies ne peuvent plus se soutenir.

Come le produit des terres est la seule ressource du Pays, la vente des denrées doit nécessairement fournir à toutes les dé-

pensées indispensables des économistes, & ces ventes n'y suffisent plus. Le bled des États voisins inonde le pays dans les tems d'abondance ; les vins, dont le pays regorge, n'ont plus d'écoulement par des obstacles à leur négoce, & de si grands abus enlèvent au Pays son unique ressource. Les secrets moisis qui perpétuent ces abus ne sont pas de mon ressort ; mais l'effet en sera tant qu'ils dureront, d'engager les domaines par des emprunts, de hâter les décrets, & de précipiter la dépopulation.

J'ai démontré que nous nous afoiblissions inévitablement par les partages de nos domaines ; nous avons donc un mal de langueur qui est une suite naturelle des principes de notre constitution, & que des palliatifs pourroient adoucir ; mais quand le produit de nos domaines ne circule plus, c'est une obstruction qui nous tue à la fleur de l'âge.

Ne voyons nous pas nos plus sages économistes abonder en denrées, parce que le prix du bled est au dessous des fraix de la culture, & que ce vin, -qui leur a coûté de si grandes dépenses, n'a plus d'écoulement ? Eh que peuvent faire alors ces économistes là ? Emprunter pour vivre, & pour

Subvenir aux fraix de culture des années suivantes. Une économie si forcée ne permet plus aux pères & mères de dôtér leurs enfans & les mariages deviennent très rares. D'un côté l'état de célibataire favorise les émigrations, & d'un autre, la race des cultivateurs diminue : C'est ainsi que le défaut de circulation de nos denrées, est devenu le tombeau de nôtre population.

Finissons ces tristes vérités par une réflexion conséquente, & qui mérite l'attention des Supérieurs : Tant que nos bones terres, fertilisées par les travaux & les engrais, produiront beaucoup de denrées, qui n'ont point d'écoulement, si le bon œconome augmente encore leur produit, c'est sa perte.

Nous devons donc atendre des Règlemens de police, qui puissent indemniser le cultivateur de ses fraix, par l'écoulement de ses denrées, & l'on pourra chercher ensuite des remèdes à nôtre dépopulation.

J'ai l'honneur d'être &c.





AUX EDITEURS.

*A l'ocasion des Lettres de M. LAMBERT,
sur la structure de l'Univers.*

MESSIEURS,

LE retour de la Comète, qui parut en 1759 ne pouvoit manquer de produire quelques ouvrages dans la République des Lettres. M. LAMBERT, Philosophe allemand connu par un Traité fort estimé sur la mesure de la lumière, s'est particulièrement distingué dans cette occasion. Emule des FONTENELLE & des HUGHENS, il vient de nous donner ses *Lettres Cosmologiques sur la structure de l'Univers* qui lui ont mérité les éloges de plusieurs Savans & principalement de ceux qui travaillent au Journal Encyclopédique. Ensuite de la manière avantageuse dont ils en ont parlé, j'ai crû faire plaisir à vos Lecteurs en leur comuniquant la traduction de quelques unes de ces lettres: C'est un de mes premiers essais; on le verra sans que je le dise: Si je réussis, je n'en serai pas

Solré; & j'échoie, je me consolerais d'au-
 tant plus facilement que je garde l'anon-
 me, & j'en deviendrai plus sage à l'ave-
 nir. J'ai joint au texte de mon Auteur
 quelques Remarques, pour en faciliter
 l'intelligence, & je les ai fait précéder dans
 la même vue, d'une idée générale du sis-
 tème de l'Univers. Je ne destine ni l'un
 ni l'autre de ces articles aux Savans & aux
 Philosophes. Je ne présume pas assez de
 moi-même pour me flater que je pourrais
 leur communiquer des lumières. C'est bien
 assez que des Artisans, des gens du mon-
 de, des femmes; des petit maitres dai-
 gnent me lire. J'aurois pu les renvoyer,
 je l'avoue, à *la Pluralité des Mondes* de M.
 de FONTENELLE ou à celle de M. EUGÈNE;
 mais les Artisans ne les ont pas & les
 gens de qualité ne lisent que des brochu-
 res. J'ai l'honneur de présenter la mienne
 à ceux ci, en leur permettant d'en écarter
 toute idée profonde & recherchée. Ce ne
 seroit pas le moyen de leur plaire. Les
 connoissances superficielles sont celles qu'ils
 ambitionent & je les servirai selon leur
 goût.

Je fais, MESSIEURS, que vous pensés
 bien différemment; mais outre que le fond
 de l'Ouvrage pourra vous satisfaire, vous
 n'ignorés pas que vôte qualité de Jour-

naliste vous appelle à contenter tout le Monde : Les lettres de M. LAMBERT seront pour vous & pour les perſones éclairées : Les additions de ſon traducteur ſeront pour ceux qui n'aspirent point à ce titre , & qui veulent cependant raiſonner ſur des matières qui reviennent affés ſouvent. Si elles pouvoient encore les engager à lire avec quelque attention les ouvrages de Mrs. FONTENELLE, HUGHENS & LAMBERT je m'eſtimerois fort heureux, ſurtout ſi vous daignés leur acorder vôtre aprobation : Mais je n'oſe concevoir de pareilles eſpérances & je me borne à vous prier de me croire avec toute la conſideration poſſible (*).

Vôtre &c.

U u 4

(*) *Note des Edit.* Pour la ſatiſfaction de nos nouveaux Souſcrivans , nous avons crû devoir nous borner , ce mois ci , à iuferer la Lettre que l'on vient de lire , & réſerver la Pièce qui l'accompagnoit pour le prémier Journal de l'Année prochaine Nous prions ſon Auteur de ne pas négliger de nous envoyer à bone heure la ſuite de ſon travail , qui , à en juger par ce que nous avons en mains ne pourra qu'être agréable & utile au Public.



AUX EDITEURS.

Sur leur Journal.

MESSIEURS,

JE lis & avec plaisir, l'Ouvrage périodique que vous donnez au Public. La variété des matières fait que chacun y trouve plus ou moins de quoi satisfaire son goût. Je conviendrais encore que vous les arrangez dans leur ordre naturel : Les pièces les plus sérieuses sont ordinairement à la tête, & l'esprit se délasse ensuite par des sujets plus légers & plus gais. Cependant, & cette observation n'est pas de moi seul, je crois que les Auteurs qui vous fournissent des Morceaux de Théologie ou de Morale pourroient les présenter sous une face plus atrayante & plus propre à atteindre le but auquel ils sont destinés. Ils devroient éviter le ton de Prédicateur, contre lequel on n'est malheureusement que trop habitué à le prévenir. Le titre seul suffit quelquefois, pour engager bien des Lecteurs à sauter une Pièce, qui d'ail-

leurs pouroit être fort bone. Il n'y a pas long-tems que je me trouvai dans une Compagnie nombreuse, composée de gens éclairés, & dont aucun ne passoit pour indévoit. On parla de vôtre Journal, & près d'un tiers des assistans avouèrent franchement, qu'ils ne lisoient jamais les Essais sur les passages de l'Écriture-Sainte, & qu'ils verroient avec plaisir, que la place qu'occupe ces Pièces, souvent assez longues, fut remplie différemment. Il est vrai, ajoutèrent quelques autres, qu'on n'y trouve pas du neuf, & que la plupart des Sermons que l'on est à portée d'entendre journellement, seroient plus dignes de l'impression. On se réunit enfin & l'on convint que ces sortes de sujets avoient leur utilité, mais qu'ils ne devoient pas paroître dans un Journal sous la même forme qu'en Chaire: On peut combattre le vice avec succès, sans anoncer que l'on va traiter tel verset de tel ou tel chapitre de l'Évangile. On peut, dans un Journal, terrasser l'envie, l'orgueil, l'avarice &c. par des armes toute différentes de celles qu'un Prédicateur employe ordinairement. ESOPÉ, pour se faire écouter des Phrigiens, les instruisoit par des Fables, qui renfermoient une très bone morale. Imitons en quelque sorte cet Ancien; acomodons

nous au goût du Siècle : Ornons le Précepte, tantôt des fleurs de la Poësie, tantôt des agrémens de l'Histoire : Enveloppons le quelquefois sous l'Alégorie, & sur tout cachons soigneusement tous les traits qui pourroient d'entrée révolter l'amour propre, ou heurter de front les préjugés des Lecteurs. Il n'est point de manière, si sérieuse quelle soit, qui ne puisse être égayée avec décence. Voyez les Contes moraux de M. MARMONTEL : Ne remarquent-ils pas d'excellentes leçons ? On les lit cependant avec avidité. Des pièces de ce genre doneroient sûrement du relief à vôtre Journal. Nous sommes une Société de six Amis, qui y prenons véritablement intérêt. En bons Patriotes, nous souhaitons contribuer au succès d'un Ouvrage, qui nous paroît faire honneur à la Patrie. Nous avons résolu de vous envoyer régulièrement chaque mois de l'Année 1764. une pièce, tantôt dans un genre, tantôt dans un autre. Comme nous avons du loisir, & qu'il n'est question pour chacun de nous que de deux Pièces pendant le courant d'une année, nous espérons les travailler avec assez de soin, pour qu'elles ne soient pas indignes d'être données au Public. Il en résultera toujours un avantage ; c'est que vous aurez

plus de choix, & que vous pourrez quelquefois laisser de côté des Pièces, qui ne voient sans doute le jour, que par un effet de la disette de matériaux.

Come nous voulons garder un parfait incognito, nous ne pouvons juger que vous êtes disposés à substituer nos Pièces à ces espèces de sermons, que par l'insertion de cette Lettre dans votre Journal. Je souhaite qu'elle puisse augmenter le nombre de vos Correspondans & les engager à s'acomoder toujours au gout général du Public.

J'ai l'honneur d'être &c.



AUX EDITEURS,

En leur envoyant les Lettres de JULIE à CAMILLE.

PENDANT un séjour assez long, que j'ai fait à Paris, il m'est tombé entre les mains des Lettres d'une Demoiselle à une de ses Amies, qui m'ont paru trop intéressantes & trop propres à orner un Journal, pour que je n'aie pas d'abord souhaité de les rendre publiques. J'en ai obtenu la permission, & par un effet de mon amour pa-

triotique, j'ai donné à votre Ouvrage périodique la préférence sur tous ceux qui s'impriment, soit en France, soit en Hollande; cependant, pour que vous ne m'en ayez pas trop d'obligation, je dois avouer que ma satisfaction y entre pour quelque chose; étant du nombre de vos Lecteurs, je ferai à portée de relire & de conserver imprimées des Lettres, qui m'ont déjà amusé bien agréablement en manuscrit. La vivacité du stile, la variété & la singularité des Anecdotes, les jolis Vers dont elles sont entremêlées les mettront je compte dans le cas de plaire généralement & vous fourniront, pendant une assez longue suite de mois, des matériaux propres à augmenter le succès de votre Journal: C'est ce que souhaite très sincèrement celui qui a l'honneur d'être &c. (*)

(*) *Note des Editeurs.* Afin que les nouveaux Soucrivans, qui pourront se présenter pour l'année prochaine, puissent avoir la suite complète de ces Lettres, nous renvoyons à en donner le commencement au mois de Janvier: Elles suivront alors sans interruption. Par le même motif, nous avons aussi diféré l'impression de plusieurs autres Pièces, qui ont une suite & une liaison entr'elles. Telles sont: Un Projet d'Administration pour le Commerce des Indes Orientales: Des Observations nouvelles sur les

les Mœurs, le Gouvernement & la Religion des Chinois, entremêlées d'Anecdotes vraies & écrites par une Plume aussi élégante que scrupuleuse: Un Traité sur la Physique expérimentale; sur la Manœuvre des Vaisseaux &c. La plupart de ces Pièces ont eu l'approbation de divers Academiciens des plus distingués dans la République des Lettres. Nous serons donc dans le cas de doner à nos Lecteurs un Journal digne du suffrage des Conoisseurs Jusques ici la disette des matériaux nous a souvent obligés de choisir dans le médiocre ce qui étoit le plus passable; à l'avenir nous aurons toujours du bon, & nôtre principal soin sera de varier les sujets, afin de nous acomoder aux différens goûts des Lecteurs.



LOTÉRIES.

LE Tirage de la première Loterie Impériale & Royale en une seule Classe de la Création du 1. Mai 1763. érigée à BRUXELLES par Lettres Patentes de S. M. l'Impératrice Reine Apostolique a comencé le 17 Octob suivant & a continué & fini à l'entière satisfaction du Public. Les N^o. qui ont gagnés les premiers Prix sont N^o. 14517. fl. 20000. N^o. 15830. fl. 10000. N^o. 1518. fl. 6000. les N^o. 25283. & 7357. chacun fl 5000. On pourra voir les Listes du susdit Tirage chez nos Receveurs Généraux.

S M l'Impératrice Reine Apostolique ayant fait par Lettres Patentes du 17. Septemb. 1763.

574 JOURNAL HELVÉTIQUE

plusieurs changements & additions au plan de la susdite Loterie, on donne avis au public, qu'elle sera dorénavant composée de 10 mille Billets à trois pistoles ou 31 florins dix sols argent courant de Brabant le Billet, ce qui fait un fond de fl. 315000 argent courant de Brabant. Il y aura 2530. Lots & deux Primes, le 1. Lot est de fl. 50000 le 2 de fl. 30000. le 3 de fl. 20000. le 4 de fl. 10000. deux de fl. 5000 & six de fl. 2000 vingt de fl. 1000. & les suivants à proportion Les deux primes de fl. 800. chacune, applicables au premier & au dernier Billet qui sortira de la Rouë Cette seconde Loterie sera ouverte dans toute l'étendue des Pays-Bas dès le 1. Novembre de la présente année & le Tirage se fera le 12. Mars 1764. Pour répondre à la confiance publique & assurer l'exactitude du paiement des Lots. S. M. a établi entre les mains de Madame la Veuve de NERTINE, Banquière de la Cour & Trésorière générale de la Loterie Impériale & Royale un Dépôt de trois cent quinze mille florins, qui sera permanent & toujours entretenu à cette somme, duquel dépôt la dite Dame de NERTINE s'est rendue responsable envers S. M. & le Public. Et pour la commodité des Etrangers qui voudront s'y intéresser, le Bureau Général de cette Loterie a établi le Sr Jean Louis GRBOT Négociant & Bourgeois de Genève pour Receveur Général seul constitué & choisi exclusivement à tout autres, en vertu des Lettres Patentes Impériales & Royales du 30. Août dernier à lui expédiées par M. ERNESTE Auguste KOCK Commissaire Impérial & Royal, pour la France, Italie, Piémont, Savoie & autres Pays circonvoisins de Genève Tou-

Des Personne des susdits Pays pourront s'adresser a lui en afranchissant les Lettres & l'argent & observeront de mettre sur l'adresse Loterie Impériale & Royale On trouvera aussi chez le dit Sr Jean Louis GIBOT des Coupons de Billets qui seront signés par lui seul & scelles de ses armes. Le Prix des Billets entiers coutera 66. L. argent de France. Les demis Billets 36. L. les tiers de Billets 24 L & les quarts de Billets 18 L Le tout argent de France & les Plans gratis. La Noble Direction de la dite Loterie n'alloue aucune provision aux Receveurs; s'est pourquoy on a fixé le prix du Billet au taux ci dessus, attendu qu'ils sont chargés de tous les ports de Lettres venant de la Direction, des afranchissemens, impressions des Plans & autres fraix qui sont pour leur compte

La dite Loterie se répètera de trois mois en trois mois Le dit Sr. Jean Louis. GIBOT Receveur Général done avis que come il pourra peut être se trouver plusieurs personnes qui ne sont point établis pour Receveur & que les Billets qu'ils auront à débiter n'auront pas été tiré en droiture de la Regence de Bruxelles; que les Actionnaires qui se seront adressés à tels Collecteurs, seront assujétis à des retards & à de plus grands fraix; s'il leur arrivent quelques Lots, parce qu'alors ils passeroient par plusieurs mains, qu'ainsi il vaut mieux s'adresser aux Receveurs Généraux

N B Come la 9me Loterie d'ERPACH SCHONBRAG est finie de tirer à la satisfaction de tout le Public on annonce ici que les Billets qui ont raporté les trois premiers Lots sont le N°. 18218 sorti avec 25000. fl le N°. 13720 fl 15000.

76 JOURNAL HELVETIQUE

le N°. 20019. fl. 5000. On trouvera chez le dit Sr. Jean Louis GIBOT des Billeés de la 10^{me} Loterie d'ERPACH SCHONBERG divisée en 5 Classes ; le prix du Billet pour la première Classe coute 2. fl. le Goulden à 60 crentzers Elle est composée de 24000. Billeés & de 32042. Prix & primes A la dernière Classe le 1. Lot est de fl. 25000. le 2. de fl. 15000. le 3 de fl. 10000 le 4 de fl. 5000. le 5. de fl. 2000. & 15 de fl. 1000 le reste a proportion. Les Plans gratuits. On prie tous ceux qui voudront s'y intéresser de s'adresser à lui & d'afranchir les Lettres & l'Argent.

Le mot du Logogriphe de Novembre est MRONATURE. On y trouve Numa, rume, Nature ; grue, gare, truie, nigaut, rave, gémir, mine.

T A B L E.

R EFLEXIONS sur la mort.	567
— Sur l'Eternité, la Puissance de Dieu & le malheur des méchans.	578
Le vrai Talisman, Chapitre XII.	580
Pensées tirées du Traité sur le Droit de la Guerre, par M. De Wattel.	586
Réflexions sur les Loix.	598
Histoire de Marie Stuart, Reine d'Ecosse	596
Les Amans vertueux.	607
Nouvelles Académies.	636
Lettre à un Ambassadeur sur la dépopulation du Pays de Vaud.	658
Aux Editeurs de la Bibliothèque de M. Lambert, de l'Univers.	665
Aux Editeurs du Journal.	668
Aux Edit. en leur honneur Lettres de Julie à Camille.	671
Loteries.	673

